11e Année = N° 9 Le N° 1 fr. 50 : par poste : 1 fr. 65 26 Février 1921

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE



Paolo Guglielmi

11e Année - N° 9 Le Numéro : 1 fr. 50; par poste : 1 fr. 65 26 Février 1921

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

L'HEURE H

(Par Charles Le FRAPER)

La publication du projet Bokanowski, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, suggère à nos lecteurs de nombreuses réflexions. Les uns approuvent l'esprit du projet, les autres, et ce sont les plus nombreux, estiment qu'il y aurait lieu de modifier l'article 3, en y ajoutant un simple paragraphe stipulant un minimum de recettes.

Je suis de l'avis de ces derniers, qui représentent toute la masse de la petite exploitation française. Il semble, en effet, prématuré de biffer, d'un trait de plume, la production étrangère qui entre actuellement pour quatre-vingt pour cent dans la production générale.

Il ne faut pas oublier que certains établissements de province, qui se trouvent en concurrence directe, sont matériellement dans l'obligation de passer des films étrangers pour varier leur programme, quel que soit leur désir de rester fidèle à notre production nationale.

Mille autres raisons que connaissent parfaitement les directeurs de cinémas aussi bien que les loueurs et les éditeurs les en empêchent.

Or, quelles sont les exploitations qui souffrent le plus des taxes ? Ce sont les petites exploitations, précisément celles de province, où, souvent, dans une ville de trente mille habitants, quatre cinémas se partagent la clientèle avec un théâtre municipal, un café-concert, et trois ou quatre patronages. Là, les rivalités sont exacerbées, les ressources sont précaires et la rapacité des municipalités insatiable.

Là, les exploitations peinent et se débattent au milieu de difficultés inextricables qu'il ne faudrait pas augmenter en leur imposant l'obligation de ne passer que des films français. Ne serait-ce pas une arme à deux tranchants que de rendre nos films obligatoires sans aucune atténuation à la rigueur de la loi ? Ne serait-ce pas une faute grave, que de supprimer entre éditeurs la concurrence qui est le plus puissant facteur de progrès ?

Que deviendrait, en effet, la petite exploitation française, qui compte à peu près 1.500 salles, si elle était livrée à ses fournisseurs sans aucun moyen de défense ?

Certes ! ceux-ci sont animés des meilleures intentions, mais tous les Directeurs savent combien ils excellent à créer la surenchère et à en battre monnaie. Quoi de plus naturel, n'est-ce pas ?

M. Bokanowski n'a pas songé à cela sans doute. Il ne s'est pas plus soucié des patronages qui opèrent en province et font aux salles de spectacles patentées une concurrence redoutable. Les patronages ou associations ne paient ni loyer, ni patente, ni personnel, ni taxes d'aucune sorte. Ils passent des programmes identiques à ceux des salles de cinémas, mais bénéficient auprès des loueurs de tarifs de faveur, sous le prétexte que leurs représentations sont gratuites. N'empêche que le jour où ils ouvrent leurs portes, la recette du Cinéma est fortement diminuée.

Pourquoi ne pas leur appliquer la loi commune ?

Je suis persuadé, en signalant le fait à M. Boka-

nowski, d'être l'interprète de la grande majorité de mes lecteurs. C'est pourquoi, avant que sonne l'heure H, avant que la discussion commence au Parlement, je demande à l'éminent avocat du Cinéma de vouloir bien examiner ces différentes suggestions et de les introduire sous forme d'amendement dans son projet de loi, s'il est trop tard pour en modifier les termes.

Charles Le FRAPER.

La taxe municipale sur les spectacles.

Après une réunion de tous les directeurs de spectacles de Dijon, tenue le 21 février, on nous prie d'insérer la lettre suivante que nos collègues viennent d'écrire au maire de Dijon :

A propos de la taxe municipale sur les spectacles

NE RETOURNEZ PAS LE FER DANS LA PLAIE

Monsieur le Maire,

Les Directeurs de spectacles de Dijon, en lisant votre rapport sur le projet d'augmentation à la subvention du théâtre, ont été douloureusement émus par la phrase où vous rappelez cruellement que la taxe municipale qui les frappe est destinée tout spécialement à payer cette subvention.

Ne retournez pas ainsi le fer dans la plaie... il est déjà assez dur pour eux de verser cette part importante du produit de leur propre travail en disant : *Vœ Victis*, et s'efforçant de croire qu'elle se perd dans la masse anonyme des finances de la ville ; n'ayez pas la cruauté de leur rappeler ainsi le but précis ironiquement exclusif de leur imposition...

Vous déclarez, Monsieur le Maire, que votre théâtre a fait souvent le maximum; nous souhaiterions tous, hélas, pouvoir en dire autant que notre heureux et municipal concurrent.

Les députés, pourtant bien prodigues, refusaient, hier, l'augmentation demandée pour la subvention de l'Opéra; quel mauvais exemple, et comme il serait bon que vous puissiez leur ouvrir les yeux et leur indiquer le bon remède : Faire payer les concurrents...

La taxe municipale n'existe pas encore à Paris; il est bon et réconfortant de penser que Dijon pourrait montrer le chemin à la capitale.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre profonde reconnaissance pour cet exemple et cette initiative.

DARCY-PALACE, NOUVEAUTÉS, TIVOLI-PALACE, CINÉMA GRANGIER, ALHAMBRA, ELDORADO, VARIÉTÉS, OLYMPIA.

D'autre part, MM. les Directeurs de Dijon nous adressent une lettre que nous publions bien volontiers. La voici :

Monsieur le Directeur,

Afin de bien faire connaître à tous nos collègues dans quel esprit ont été presque partout instituées les taxes municipales sur les spectacles nous vous serions très reconnaissants de donner, à ce qui se passe à Dijon, toute la publicité possible, par le moyen de votre journal universellement lu et apprécié parmi nous.

Nous lisons, en effet, dans le rapport du Maire de Dijon, demandant au Conseil Municipal une augmentation de la subvention accordée au Théâtre Municipal de notre ville, la phrase *stupéfiante* ci-dessous :

« On nous a demandé, d'autre part, très justement d'ailleurs, si notre budget supporterait facilement une augmentation de la subvention. Nous pouvons rassurer ceux qui ont un si juste souci de nos finances, en leur indiquant que nos prévisions de recettes à provenir de la taxe sur les spectacles, *dont le produit est destiné, vous le savez, à payer cette dépense*, sont au-dessous de la vérité... ». Sans commentaires, n'est-ce pas !

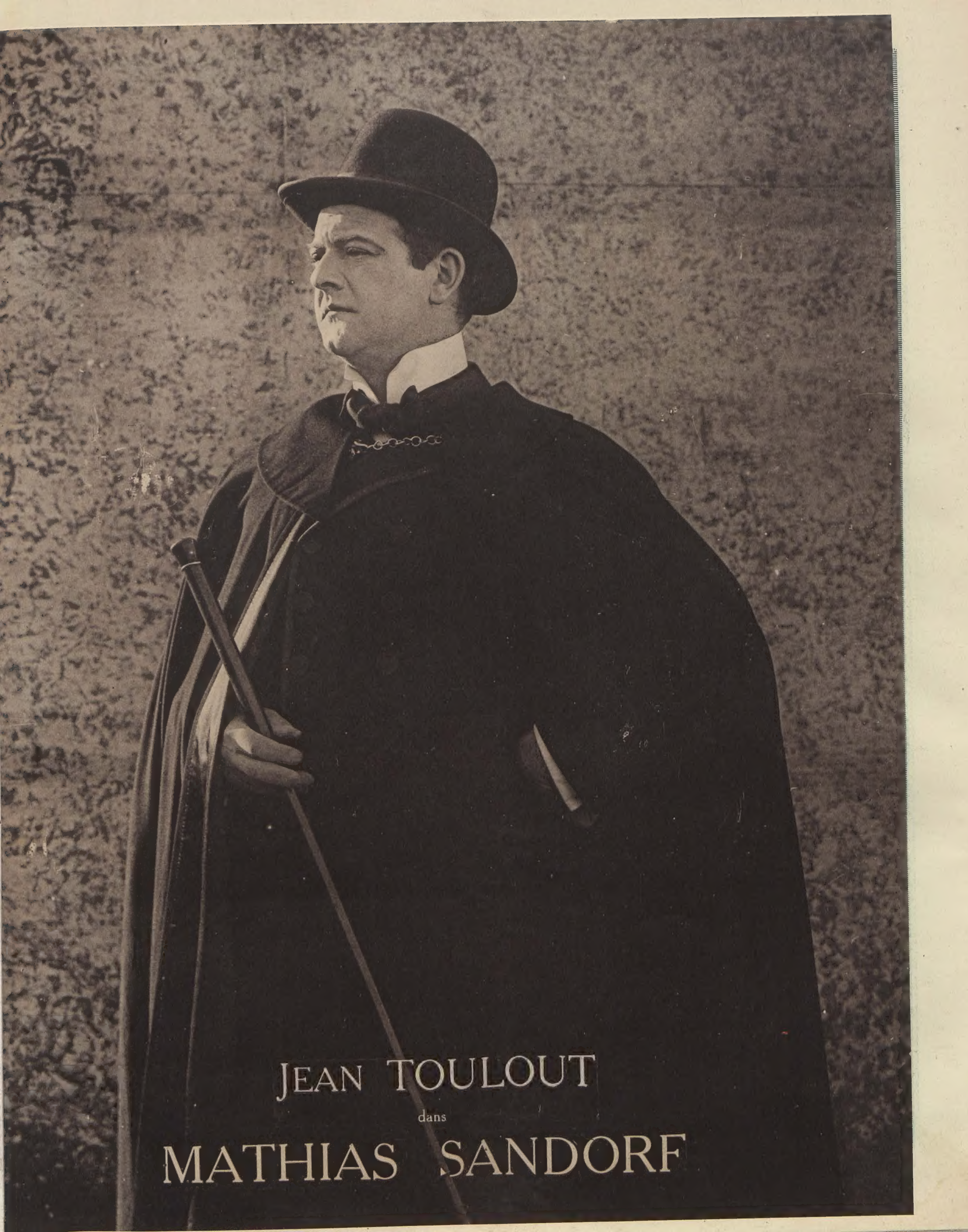
Ajoutons cependant que notre plus haut magistrat municipal, poète délicat d'ailleurs, est l'auteur du livret d'un opéra joué actuellement sur la scène que nous subventionnons nous-mêmes.

N'est-ce pas une curieuse coïncidence ?

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre reconnaissance et de nos sentiments distingués.

LES DIRECTEURS DE SPECTACLES DE DIJON.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine prochaine la 91e liste de notre Recensement des Cinémas en France, et la suite de l'intéressant feuilleton « Quand j'étais Baladin », par Orcino.
Toutes nos excuses à nos lecteurs.


JEAN TOULOUT
dans
MATHIAS SANDORF



MATHIAS SANDORF

d'après le célèbre roman de

JULES VERNE

Adaptation cinégraphique et Mise en Scène
de HENRI FESCOURT

Interprété par

ROMUALD JOUBÉ

de la Comédie Française

VERMOYAL -:- MODOT -:- Armand TALLIER

DUTERTRE -:- MAILLARD -:- NASTASIO

YVETTE ANDRÉYOR

DJEMIL-ANIK -:- Germaine PELISSE -:- M. de la CROIX

et

JEAN TOULOUT

UNION-ÉCLAIR
12, Rue Gaillon

PARIS

Imp. Le Deley, Paris

:: :: Les Films :: ::

André LEGRAND

PATHÉ - CONSORTIUM - CINÉMA

prie MM. les Directeurs de lui faire l'honneur d'assister à la Présentation Spéciale de

BLANCHETTE

l'œuvre immortelle de
M. BRIEUX de l'Académie Française

Adapté à l'Écran par
:: René HERVIL ::

qui aura lieu le Vendredi 4 Mars
à 3 heures 15 précises
à l' "ARTISTIC", 61, Rue de Douai

LES INTERPRÈTES :

Maurice de FERAUDY - Léon BERNARD
Thérèse KOLB
- - - - - SOCIÉTAIRES DE LA COMÉDIE - FRANÇAISE - - - - -

Miss Pauline JOHNSON, dans le rôle de Blanchette

Jeanne AMBROISE | Jean LEGRAND
:: de ROMÉRO :: | :: :: HALMA :: ::

et BAPTISTE, dans le rôle du Cantonnier Bonnenfant
et

Léon MATHOT

UN GRAND FILM FRANÇAIS

LES TROIS MASQUES

Inspiré du drame de M. Charles MÉRÉ

Scenario et mise en scène de M. Henry KRAUSS

Quelques extraits des critiques de la Presse

Cinædia

Ici, tirons notre bonnet, nous sommes en face *d'un magnifique* film français. Le mérite en revient à l'auteur Charles Méré, au réalisateur Henry Krauss, aux éditeurs S. C. A. G. L. et à Pathé-Consortium.

C'est de fout premier ordre, tant au point sujet, découpage du scénario, choix des coins, mise en scène et interprétation.

Je recommande donc ce film à tous les Directeurs. Il est bon, excellent pour tous les publics, pour toutes les salles. Il fera faire des salles combles.

Il faut savoir gré au grand acteur Henry Krauss d'avoir accompli cette œuvre splendide comme metteur en scène et comme artiste. VERHYLLE.

La Liberté

La pièce de M. Charles Méré aura connu tous les succès et sous toutes les formes : drame, drame lyrique, cinédrame.

Et c'est une très belle œuvre que ce film où, dans les plus caractéristiques, les plus admirables paysages de « l'Ile de Beauté », M. Henry Krauss a mis en action, en mouvement, a animé d'une vie intense, d'une vie vraie, non plus des fantoches de théâtre, mais des êtres humains surpris, par l'appareil de prise de vues, en plein développement de leur tragique aventure.

Ce beau film est édité par la maison Pathé.

Scenario

Voici un bon film français, un drame solide qui atteint à une grandeur tragique, impressionnante et où l'on retrouve tout entière l'œuvre de M. Charles Méré.

Ce film peut prendre place parmi les meilleures œuvres de la production cinématographique nationale. Il plaira à tous les publics et ne craindra pas un voyage à l'étranger.

CECIL GEORGE BAZILE.

Bonsoir

Nous avons retrouvé avec plaisir à l'écran le drame de M. Charles Méré. Il nous a été présenté dans l'atmosphère exacte, dans cette Corse sauvage et pittoresque, sous le soleil violent qui plaque l'ombre des feuilles sur le sol et sous les clairs de lune lumineux qui emplissent la nuit.

M. Henry Krauss, s'inspirant de l'œuvre de M. Charles Méré, l'a complétée en développant l'origine de la vendetta qui se termine par la scène hallucinante des Masques, scène effarante qu'enveloppa la Danse macabre, de Saint-Saëns.

Quant à l'interprétation, elle est réellement supérieure.

Voici un beau film français, qui se place aisément parmi les meilleures œuvres de notre production. AUGUSTE NARDY.

L'Écran

Les applaudissements spontanés qui de tous les coins de la salle ont salué le retour à la lumière, après la projection des *Trois Masques*, en disent beaucoup sur l'impression du public.

Et, de fait, il est certain que jamais succès ne fut plus mérité.

M. Henry Krauss a réalisé là, en tant que metteur en scène et artiste, une des plus belles créations de sa carrière.

LUIGIA REZZONICO DELLA TORRE.

Comœdia

On a présenté hier les *Trois Masques*, film adapté de l'œuvre poignante de Charles Méré, par Henry Krauss et par ce dernier mis en scène.

Ce fut un triomphe, triomphe juste, mérité car le film réalisé par le grand metteur en scène est d'une indéniable beauté.

Le Courrier Cinématographique

C'est un drame nocturne. C'est dans la nuit que se trame le complot. C'est sous la lune que l'idylle commence. C'est dans la nuit du tombeau qu'elle finit.

Quel drame puissant! Le cœur cesse de battre à certains instants, tellement on désire que l'inévitable ne s'accomplisse point.

Adapter le drame à l'écran, n'était pas une tâche facile. La monotonie, la défiguration même de l'œuvre, malgré les efforts étaient à craindre.

Il n'en fut rien et l'adaptateur, M. Henry Krauss, a tiré le maximum d'art et de tragique du drame de M. Charles Méré.

Il a su tirer de la Corse tout ce qu'il y avait de sauvage, de pittoresque, de rocailleux, de grandiose. Réellement nous sommes en Corse et non dans un coin anonyme ayant quelques lointaines ressemblances. Il a surtout su graduer la progression dramatique avec une merveilleuse précision. Le drame nous empoigne, nous secoue, nous serre aux entrailles. Nous en sommes les témoins impuissants, et je ne sais quelle force nous scelle les lèvres, pour que nous ne puissions pas crier au malheureux père : « mais c'est ton fils, ton fils mort qui est là ».

Il faut savoir gré à M. Henry Krauss d'avoir réalisé si magistralement cette scène capitale. Mais à côté de « l'effet théâtre » que d'émotion, de douleur, ne s'en dégage-t-il pas. Un seul mot peut qualifier le film : il est *parfait*.

RENE HERVOUIN.

Hebdo Film

Je ne raconterai pas le sujet et je serai très bref, me réservant d'étudier le film à fond lors de sa présentation régulière à son ordre de programme. C'est une chose superbe, vraiment de grand style et d'un art sûr et puissant. Je crois que Krauss, qui a compagnonné longtemps déjà sur la grande route du succès, a fait là son *chef-d'œuvre* comme on disait jadis. En tout cas, il nous a donné une œuvre remarquable et dont tout le monde a conçu un enthousiasme sincère.

Ce film vaut le *Très Bien*, à l'unanimité. Nous en détaillerons prochainement le pourquoi.

Ah! vive le film français! et vive Pathé qui vient de nous donner, entre autres, *Mademoiselle de la Seiglière, La Hurle, Les Trois Masques!* Ça, c'est du film! A. de R.

L'Intransigeant

C'est un film français tout à fait remarquable, et Henry Krauss, qui en a établi le scénario d'après le drame de M. Charles Méré et l'a mis en scène, a réalisé là une œuvre solide, vivante, ingénieuse, avec des paysages de Corse d'un rare intérêt dramatique.

L'écran agrandit encore le tragique de ce drame. Il en double l'émotion poignante et romantique et, dans ce film, il n'y a guère que des décors naturels. Mais on s'est donné la peine de les chercher.

Henry Krauss a réalisé un personnage extrêmement vivant et toute l'interprétation, avec Mme Barbier-Krauss, MM. George Wague, Henry Rollan, Avril, est intéressante. BOISYVON.

Cinématographie Française

Avec quelle joie nous avons salué le succès éclatant, quasi triomphal de ce film français!

A l'issue de sa présentation, nous étions tous debout, battant des mains, heureux et fiers — oui fiers! — comme si cette victoire était un peu la nôtre, à nous tous qui n'avons jamais voulu désespérer du film français et qui soutenons que l'on peut faire en France, tout aussi bien et même mieux qu'ailleurs!

Que M. Henry Krauss, à qui nous devons cette joie, soit donc loué et remercié, comme le doivent être, d'ailleurs tous ceux qui, en ces dernières semaines, nous ont fourni l'occasion de signaler, avec preuves à l'appui, les qualités, en pleine progression, en pleine affirmation, de notre production nationale.

PAUL DE LA BORIE.

Le Cinéma

La production française s'honore d'un nouveau film d'une grande valeur artistique.

Le scénario des *Trois Masques*, tiré de l'œuvre de Charles Méré, est tragique, poignant, l'angoissante action étreint le spectateur et le tient haletant d'émotion jusqu'à la scène finale.

O. REOL.

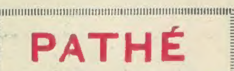
Ciné Journal

Disons tout de suite que l'accueil qui leur fut fait à la « spéciale » du Pathé-Palace a été, en toute sincérité, des plus chaleureux.

Cette œuvre est digne de rivaliser avec les plus belles. La S. C. A. G. L. et Pathé-Consortium viennent de lancer une pièce que le monde entier applaudira. Et vous verrez que ma prédiction se réalisera. SANSEVERINA.

PATHÉ

Société Cinématographique des Auteurs et Gens de Lettres



LE TOURBILLON



Commission mixte du Syndicat des Loueurs de films et du Syndicat des Directeurs de Cinémas du Nord et du Pas-de-Calais et départements limitrophes.

Réunion de Commission mixte du 11 février 1921

Présents; pour les agences de location : MM. Belière (maison Harry), H. Feys (maison Gaumont), Gaillotte (maison Pathé), Godard (maison Eclipse), Lestienne (maison Fox).

Pour les directeurs de cinéma : MM. Oscar Delnatte, président du Syndicat du Nord et du Pas-de-Calais, Gervois, Gérard, Bertollotti, Montuelle. Après les présentations d'usage, les membres ont décidé de former un bureau composé de deux membres. Ont été désignés : M. Bélière, président et M. Gervois, secrétaire.

1° *Presse.* — Se mettant à l'œuvre immédiatement la Commission a mandaté le Président et son Secrétaire pour provoquer une entrevue avec le Président du syndicat de la presse, à seule fin d'arriver à la suppression des articles par trop tendancieux, qui trop souvent répétés représentent le cinéma comme une école du crime.

2° *Patronage.* — Soucieux de la défense de leurs intérêts corporatifs et estimant que tous ceux qui, à un titre quelconque, s'occupent de projection cinématographique, patronages religieux ou laïques, entreprises sous le couvert de municipalités, doivent être assujettis aux mêmes taxes que des exploitations régulières, du fait même que des entrées sont perçues : soit par tickets, soit même par quêtes.

Les membres de la Commission mixte à l'unanimité ont décidé d'agir par tous les moyens en leur pouvoir auprès de leur groupement respectif, afin que chaque cas soit signalé et former ainsi un dossier qui serait envoyé à la Chambre syndicale de Paris pour appuyer ses légitimes revendications.

3° *Entrée gratuite et billet de faveur.* — Déplorant que certaines exploitations (prétextant la crise que nous traversons) donnent des entrées gratuites par voie de publicité et fournissent ainsi une arme contre eux-mêmes et leurs confrères. Or, au moment où en raison des taxes élevées qui nous écrasent les prix devraient être plutôt majorés, la Commission émet le vœu que les directeurs de spectacles qui ont recours à ces procédés pour augmenter leur clientèle reviennent à une compréhension plus sage et plus commerciale des intérêts généraux et espère que par solidarité ils arriveront à supprimer les entrées gratuites qui portent un préjudice considérable à toute la corporation.

La Commission mixte des loueurs et des directeurs de cinémas du Nord et du Pas-de-Calais se fera d'ailleurs un devoir et considérera comme un honneur pour elle de fournir aux Chambres syndicales de Paris, tous les documents dont celles-ci pourraient avoir besoin, pour mener à bien la lutte entreprise auprès des pouvoirs publics pour la défense des intérêts si nombreux et si vitaux de toute l'industrie cinématographique.

(Communiqué)

En outre, une longue lettre très solidement documentée, que nous publierons samedi prochain, a été adressée aux parlementaires des régions dévastées pour obtenir leur appui au moment de la discussion du projet de loi Bokanowski.

Le Cinéma-Science politique!

Propos d'un parisien.

Les Allemands font des efforts énormes, appuyés par toutes les forces gouvernementales, bancaires, industrielles, pour développer leur industrie cinématographique. Ils ont compris qu'il y avait là une arme-science politique des plus puissantes. Ils jettent des millions dans le film.

J'ai déjà raconté qu'en Amérique latine, les Allemands font passer devant des milliers de spectateurs, par opposition à Miss Cavell, une glorification de l'espionne Mata-Hari, exécutée, pendant la guerre, dans les fossés de Vincennes. Ce film tendancieux est salement offensant pour nous. Mais c'est indéniable: il porte sur les esprits sans contrôle!

Une compagnie, très protégée outre-Rhin, a réalisé un film sur la du Barry. Cette pellicule fait fortune partout. L'actrice qui joue le rôle de la favorite de Louis XV est adroite; mais elle est aussi loin de la du Barry que la Vénus hottentote l'est de la Vénus de Milo! Orthographe significative: La du Barry est presque partout présentée sous le titre: La Dubarry! Mais qu'importe que cette transposition soit stupide ou non ? Elle réussit devant les foules sans culture. Et elle réussit! Aux Etats-Unis, la du Barry allemande est un immense succès. Or, d'un bout à l'autre, cette histoire est de propagande antifrançaise!

On nous annonce: *Un mariage de Figaro*, tourné en Allemagne ? A quand une *Marseillaise* allemande?

Je lis dans la *Cinématographie française*, cette annonce extraite de la *Rassegna Generale della Cinematographic*, grand annuaire spécial pour l'Italie:

Si vous cherchez des
COMÉDIES
GENRE VAUDEVILLES
FRANÇAISES
photographie magnifique, décoration excellente
Voulez-vous diriger à la
Société Marjiol-Film
Berlin, S. W. 68. — Friedrichsstrasse 204.
Unique fabrique de comédies!

Vous rigolez en lisant cela? Pleurez plutôt: ça prend!

Et nous? Il y a une incompréhension totale au Parlement et dans le public, de l'arme internationale qu'est le Cinéma! J'en donnerai les preuves demain, car ce n'est pas qu'à Berlin, S. W. 68, qu'est la fabrique de comédies!

(*Le Matin*) Louis FOREST.



Une intéressante initiative

L'Union des Artistes de Nice adresse aux metteurs en scène et régisseurs, la circulaire suivante que nous nous faisons un devoir de publier :

A Messieurs les metteurs en scène et régisseurs cinématographistes français.

Messieurs,

L'Union des Artistes de Nice (Cinématographie) a l'honneur de vous informer qu'elle se met à votre disposition pour vous procurer, dans une large mesure, tout ce dont vous pourriez avoir besoin dans notre contrée : sites, villas, etc..., et dans des conditions très raisonnables : accessoires, costumes, autos, figuration et des artistes de premier ordre, tous plans (hommes et femmes).

Vous y trouverez également des régisseurs connaissant à fond Nice et ses environs, et très au courant de tout ce qui concerne la prise de vues, figuration et autres.

Tous nos efforts sont tendus vers l'amélioration de la production cinématographique française.

L'Union garantit ses artistes, tant au point de vue talent qu'au point de vue moralité.

Nous pensons que vous voudrez bien nous honorer de votre confiance, car en vous adressant à notre Association, vous aurez satisfaction en tous points.

Le Bulletin Photogénique de l'Union vous sera adressé aussitôt paru.

La permanence de l'Union se tient tous les soirs de 17 heures à 19 heures dans un salon spécial du Café de Paris (entrée rue Pastorelli).

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués.

Pour le Président,
Le Vice-Président, Louis Monfils.

Section de Banlieue du Syndicat français des Directeurs de Cinéma.

CONVOCATION

Messieurs les Directeurs de Cinéma de banlieue (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne), sont priés d'assister, *toutes affaires cessantes*, à la **Réunion plénière**, qui aura lieu le **Lundi 28 février 1921**, à 3 heures, au Palais des Fêtes, 199, rue Saint-Martin, Paris.

Ordre du jour :

1° Dispositions à prendre pour l'Assemblée Générale des Syndicats Français des Directeurs de Cinématographes ;

2° Etude du projet Bokanowski pour la défense des petites et moyennes Exploitations ;

3° Démarches à la Société des Auteurs ;

4° Affaires diverses.



MYSTERIA

MYSTERIA

MYSTERIA

MYSTERIA

?

L. AUBERT

10 ÉPISODES EXTRAORDINAIRES

?

MYSTERIA

MYSTERIA

MYSTERIA

MYSTERIA

LA FALAISE

LAURÉA-FILM

Edition PHOCÉA-FILM

Imaginée

et mise à l'écran par M. PAUL BARLATIER



PHOCÉA-LOCATION

La Semaine Niçoise

Nini, c'est fini !... Carnaval a été brûlé sur la place de la Préfecture, au milieu des cris et des chants d'allégresse d'une foule en délire ! Ses cendres ont été jetées aux quatre coins du Ciel au son de cent musiques alternées ! Et pendant que les bombes du feu d'artifice éclataient et versaient sur la Baie des Anges des millions et des millions d'étoiles, la belle âme de ce joyeux Monarque montait tout droit au Paradis !

En ville, les démolisseurs abattent les tribunes. Les oriflammes sont descendues des grands mâts déboulonnés, et les balayeurs, à 15 francs la journée, ramassent les confettis amoncelés au coin des rues. Seules, les girandoles électriques pendent encore autour des motifs lumineux de la place Masséna et de l'avenue de la Victoire.

Ça et là, des serpentins multicolores se balancent aux branches élevées des platanes majestueux ! Encore quelques jours, et Nice aura repris son aspect d'élégance et de propreté.

DANS LES FIRMES

Paris est fier de la petite Simone Génevois, du petit Touzé et de la petite Jentès, si remarquables dans : *Un million dans une main d'enfant ;* Navarre s'enorgueillit de la petite Malou Vasseur, de la jeune Mercorelli et du petit Bordery qui, aux côtés de Charles Casella et de Dutertre, tournent dans *l'Homme aux Trois Masques* ; Mais Nice, la ville parfumée et ensoleillée a mieux encore, car elle possède le plus jeune artiste de ciné du monde !

Je ne plaisante pas. Hier, en effet, au cours d'une promenade matinale, promenade des Anglais, j'ai vu tourner un gosse de 6 mois ? Il tenait son rôle comme pas un, fier comme Artaban et sérieux comme un produit du Conservatoire ! Avec cette différence, cependant, qu'il ne se préoccupait ni de la galerie, ni de l'opinion des chroniqueurs groupés autour de lui !

Cette naissante étoile a, d'ailleurs, de qui tenir, puisque son père, Paul Baumont, est l'un de nos meilleurs artistes de ciné. Vous verrez que le petit Paul sera bientôt connu de tous nos metteurs en scène.

Et puisque je suis aujourd'hui dans un de mes bons jours, je suis heureux de signaler aux lecteurs du *Courrier* les créations de plus en plus remarquées d'un pensionnaire de la maison Navarre. J'ai nommé M. Charles Casella.

Qne ce soit dans le rôle de Gorbio, de la *Nouvelle Aurore ;* dans le prince Mikaël d'*Impéria ;* dans Maurice de Mantana de *Tue-la-Mort ;* toujours, ce jeune artiste, au jeu sobre et puissant, émeut le public par sa sincérité et son autorité.

Dans *L'homme aux Trois Masques*, nous aurons le plaisir de revoir M. Charles Casella.

Union des Artistes de Nice

(CINÉMATOGRAPHIE)

L'Union des Artistes de Nice (section cinématographique) réunie en assemblée générale le vendredi 11 février 1921, a résolu de grands problèmes pour l'avenir de la Cinématographie française.

L'ordre du jour comportait la nomination de quelques Commissions, telles que : admission, propagande, financière, commerciale et des fêtes.

En fin de séance, il a été voté à l'unanimité des félicitations à M. Messac, rédacteur au journal *La Liberté*, pour son bel article paru dans le numéro du 22 janvier dernier, ainsi qu'à MM. Darrès, rédacteur au *Petit Niçois* ; Georges Renaud, rédacteur à l'*Eclaireur de Nice*, et à M. Paul Barrière, rédacteur au *Nice Sportif et Cinématographique*, et correspondant du *Courrier Cinématographique*, qui prennent si bien et sous toutes ses formes la défense de la Cinématographie française.

La Commission de propagande cherchera les moyens les plus actifs pour réfréner la production étrangère au détriment de la production française.

Pour le président : le vice-président :

Louis MONFILS.

DANS LES CINÉMAS

Carnaval, en disparaissant, a fait baisser considérablement les recettes des cinémas, des théâtres, des dancings et des établissements de nuit ! C'était fatal. Dans un moment de folie, on a jeté l'or à pleines mains, sans aucun souci du lendemain. Et maintenant, rien ne va plus. On danse devant le buffet vide, devant les défroques bariolées remisées jusqu'à l'année prochaine ! C'est dur, mais il faut bien passer par là !

Pour remonter le courant, les exploitants composent des programmes alléchants, et font risette au public qui ne marche pas, hélas, et pour cause ! Mais les beaux jours reviendront. Donnez, Messieurs les Directeurs, des films français ; barrez la route à la production étrangère, et tous les artistes seront avec vous.

A signaler le Riviera Palace, qui, en quelques semaines, a passé : *La Dixième Symphonie*, *Papa Boncœur*, *Les travailleurs de la mer*, *Perdue* et *Les deux gosses*.

Un bon point. Toutes nos félicitations.

Paul BARRIÈRE.

PATHÉ

Présente le 2 Mars

LE CÉLÈBRE TRAGÉDIEN

FRANK KEENAN

FRANK KEENAN

dans

VENGEANCE DE FOLLE

DRAME EN 4 PARTIES

Édition du 8 Avril



2 AFFICHES 120 x 160 - - -
- - PORTRAIT D'ART 65 x 90

Société d'Éditions
Cinématographiques

PATHÉ

présentera prochainement

GIGOLETTE

Grand Drame Parisien en 4 Époques

par

M. Pierre Decourcelle

Mise en scène de M. H. POUCTAL

1re Epoque : LES AILES BLANCHES
2e Epoque : LES DESSOUS DE PARIS
3e Époque : AMOUR DE FILLE
4e Époque : RÉDEMPTION

INTERPRÉTÉE PAR

Mesdames LIONEL
JALABERT
Elaine VERNON
Jeanne BRINDEAU
Maud GIPSY
Louise DAUVILLE
M. GAUTHIER
Y. DEVIGNE
Petite SANDRY
et
Séphora MOSSÉ

Messieurs Camille BERT
Charles de ROCHEFORT
Paul GUIDE
STEPHEN
Philippe GARNIER
LABRY
NAADER
TERVAL
OLIVIER
et
Georges COLIN

Le " Courrier " à Marseille

S'il y a une bande artistique, c'est bien *Le Lys brisé* qui peut s'en réclamer. Mais, s'il y a un public qui ne comprend pas la valeur d'un beau film, c'est hélas une grosse majorité du public marseillais qui doit s'en avouer. Malgré les « flous » quelquefois poussés un peu loin — et pour cause — on ne peut que rester en admiration devant les photos, le jeu de physionomie des protagonistes, devant l'adaptation du roman à l'écran, d'une cohésion remarquable. Mais la masse n'est pas encore habituée au grand art. Elle y arrivera.

Trois films à épisodes passent en ce moment, et je peux dire que *Les Deux Gamines* remportent un succès considérable. Le début, excellent sans être sensationnel, ne nous donnera pas de déception.

Au Majestic nous avons *Les Pirates de l'Air* avec l'aviateur américain Omer S. Locklear et *Les Sports athlétiques*, film sportif exécuté à Joinville.

C'est au Modern que passe *L'Essor*. Ce ciné-roman, au rôle principal tenu par Suzanne Grandais, promet de nous montrer la France avec toutes ses beautés ; ce sera une belle leçon de géographie.

A noter au programme du Régent *Le Mont Maudit*, œuvre dans laquelle on trouve toute une liste d'artistes notoires, et le 3e épisode du *Comte de Monte Cristo*.

Comœdia présente *La Ceinture des Amazones*, avec Ausonia (Exclusivité Méric), et *Le Carnaval de Nice 1921* comme dernière actualité.

Trianon continue avec succès ses épisodes de *Lassister le Vengeur*, et affiche également un drame sportif avec Tom Mix *Comme la foudre*.

Femina. — Aux sons mélancoliques, puisés en grande partie dans les chansons bretonnes, et brillamment rendus par l'orchestre, *L'Homme du Large* déroule les tristes épisodes de la vie d'un jeune vaurien, fils de pêcheur. Les photos sont merveilleuses, les scènes poignantes. La fin plaira à beaucoup, car notre malfaiteur entre dans le bon chemin. Le deuxième épisode des *Deux Gamines* remporte le même succès que le premier et promet un triomphe pour ce film.

R. W. Harrassowitz.

Le " Courrier " à Lyon

Il existe actuellement un certain malaise dans nos groupements de directeurs de cinémas. Et si quelques questions personnelles ont été liquidées il n'en reste pas moins établi que Lyon se cabre contre Paris. Disons de suite que l'intérêt général étant partout le même il faut espérer que l'appel lancé par les lyonnais dans leur *Bulletin Fédéral* sera entendu par certaines personnalités et qu'enfin l'accord se renouera pour le plus grand bien du monde des spectacles.

Dans les établissements, on constate que la température exceptionnelle dont nous sommes gratifiés en cette saison gène la fréquentation des salles de cinémas. Pourtant, si la semaine boude on n'a pas trop à se plaindre des samedis et des dimanches.

Tivoli. — Programme très satisfaisant et très bien ordonné avec *Fan-Fan* et *Au royaume des aigles*.

Aubert-Palace — A l'écran : *La Montée vers l'Acropole* (Aubert) film français interprété par Nox et France Delhia.

Scala. — Une nouveauté au programme : *L'homme qui vendit son âme au diable* (Pathé) et *Des coqs vivaient en paix*, un « Christie comédies » de chez Harry.

Athénée-Cinéma. — De succès en succès ! Cette semaine : *Au delà des lois humaines* (Harry) film français qui obtint un succès très mérité. Bonne photo, très bonne interprétation.

Gloria-Cinéma. — Toujours très fréquenté notre établissement de la Guillotière passait *Fille du peuple* (A. G. C.)

Moderne-Cinéma. — Avec *L'Empreinte* (Harry) le directeur fit encore de belles recettes.

Et au petit Fantasio c'était la *Princesse X...* et *Ah ! les femmes...* (pauvre diable, va !)

Saint Jean Bouche d'Or.

SOCIÉTÉ ANONYME

LES GRANDES PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Capital : 1.200.000 francs

TÉLÉPHONE :

NORD 19-86 / 76-00 / 40-39

Adresse Télégraphique :
PRÉVOT, 2, Rue de LANCRY



2, RUE DE LANCRY
et
50, RUE DE BONDY
PARIS

AGENCES

MARSEILLE	LYON	BORDEAUX	LILLE	NANCY

G. P. C. PRÉSENTE

LOUISE GLAUM



DANS EXPIATION

PRÉSENTATION SPÉCIALE CORPORATIVE, le 8 MARS 1921, à 10 h. du matin,
au CINÉ MAX LINDER, 24, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 24

EDITION LE 8 AVRIL 1921

SENSATIONNEL !!!

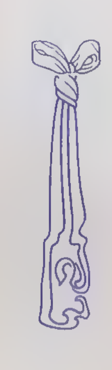
ISE

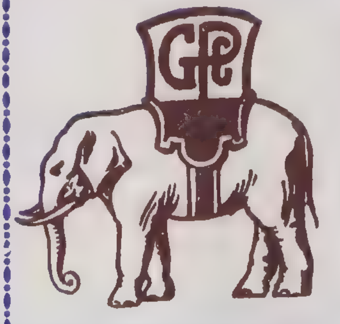
U M

N S

ATION"







SCÉNARIO
D'UN INTÉRÊT
SOUTENU

Scène de

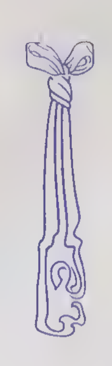
ER READ

ior

TÉ PAR

. C.





Aimez-vous BILLY WEST ?

IL EST TORDANT

dans

"BILLY Balayeur consciencieux"

Film Comique en 2 Parties

PRÉSENTATION SPÉCIALE CORPORATIVE LE 8 MARS 1921
à 10 heures du matin
Au CINÉ MAX LINDER, 24, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 24



ÉDITION LE 8 AVRIL 1921



PROCHAINEMENT !!



OLIVE THOMAS



DANS

RÊVES DORÉS

Comédie Dramatique

Roger Irriera en Égypte

On se souvient qu'au mois de décembre dernier, notre collaborateur et ami le peintre Roger Irriera, chargé d'une mission auprès du général Gouraud, par les Ministères de la Guerre et des Beaux-Arts, partait pour l'Orient, accompagné d'un opérateur de prise de vues, Roger Mongobert.

Ce n'est pas seulement un simple voyage d'études que notre ami allait accomplir. Parcourant la Palestine, le Liban, l'Egypte, il était également le porte-parole de la Pensée Française, et son initiative de bonne propagande est des plus heureuses. Il devait aussi réunir pour les Musées et Bibliothèques de guerre, une documentation aussi complète que possible, pouvant servir à l'histoire des peuples orientaux pendant et après la grande tourmente.

Actuellement en Egypte, il continue son œuvre.

L'éminent artiste français a déjà derrière lui un passé qui le rend digne de la mission de haute confiance du gouvernement français.

En 1916, il rapporta des Balkans, où il combattit, des croquis et des études qui furent très remarqués à Paris.

Aujourd'hui, il tourne des films et son œuvre ne passe pas inaperçue si nous en jugeons par la Presse Egyptienne, qui le suit avec infiniment d'intérêt :

« Ces films, qui étudieront pierre à pierre l'histoire du berceau des religions, feront revivre, pour la Palestine, la vie, telle que l'ont faite la guerre et l'après-guerre, la tradition biblique, la naissance du Christianisme, les Croisades et l'apogée de l'Islam au VIe siècle, de l'Hégire, et pour l'Egypte, celle des époques pharaoniques.

Cette tâche, pour l'Egypte, sera immense. Si l'on considère en effet que la Vallée du Nil est comme le berceau des civilisations européennes, ces films la montreront au monde entier telle qu'elle est. Ils montreront une Egypte que l'étranger ne peut soupçonner et que le touriste lui-même n'a pu voir que superficiellement; l'Egypte qui, loin de plier sous le poids de son formidable passé, semble au contraire puiser, dans les siècles éteints, une vitalité nouvelle; l'Egypte où se superposent, dans une incomparable harmonie, deux arts, deux génies : L'art et le génie de l'Egypte, des Pharaons, l'art et le génie de l'Egypte Islamique et Arabisante.

Le Gouvernement Egyptien, qui déplore depuis toujours l'ignorance universelle touchant les choses de l'Egypte, est heureux d'appuyer vigoureusement la réalisation de ce projet, et, grâce à l'actif et bienveillant concours que prêtent aux délégués français LL. EE. les Ministres de l'Intérieur et des Travaux Publics, dans quelques mois, les Musées, les Bibliothèques, les Sociétés savantes seront richement documentés et des millions de spectateurs verront naître pour eux, sur l'écran, l'Egypte véritable, encore si peu connue. »

A LYON

Syndicat des Loueurs de Films

Le Groupement Syndical des Loueurs de Films de la Région Lyonnaise, dans son Assemblée générale du 19 janvier 1921, et après approbation des comptes rendus moral et financier, vient de constituer son bureau de la façon suivante :

M. Launé (Phocéa), *Président;*

M. Grange (Gaumont), *Vice-Président;*

M. Légier (Select Pictures), *Secrétaire;*

M. Johnson (Fox Film), *Trésorier.*

MM. Richard (Pathé), président et David (A. G. C.) secrétaire, ayant décliné formellement toute candidature.

Chambre Syndicale des Directeurs de Spectacles de Province

Assemblée Générale du 26 janvier 1921

L'Assemblée générale annuelle de la Chambre Syndicale a eu lieu mercredi dernier, 26 courant, à 14 heures, à l'Horloge, sous la présidence de M. Sirdey, président.

On y a très attentivement discuté le principe d'une fermeture générale des salles de spectacles, au cas où l'amas aussi excessif qu'injuste de taxes qui les écrasent était maintenu, ou plus exactement au cas où les pouvoirs publics se refuseraient systématiquement à réparer l'erreur qu'ils ont commise par le vote de la loi du 25 juin dernier.

L'Assemblée a été unanime à se solidariser, le cas échéant, avec tous les spectacles en France, et à agir avec fermeté, particulièrement à Lyon, si la Fédération est appelée à prendre une décision en ce sens.

Si cette décision grave d'une fermeture était enfin arrêtée, rien ne serait négligé pour éclairer le public par une large publicité et une copieuse documentation. En attendant, un referendum sera adressé à tous les membres.

La patience et la bienveillance dont a fait preuve jusqu'à ce jour la corporation du spectacle, sont à leur extrême limite. Les épreuves répétées qu'elle a eu à subir de la part des pouvoirs publics, a mis son existence en danger. Elle a le devoir de se défendre. Elle n'y faillira pas, et le public sera avec lui quand il aura été clairement renseigné.

Fédération des Directeurs de Spectacles du Sud-Est

Réunion du 26 janvier 1921

L'Assemblée générale de la Chambre Syndicale a été suivie de la réunion hebdomadaire de la Fédération, laquelle a eu une importance exceptionnelle par la valeur des questions qu'elle a eu à traiter.

Après la lecture du rapport de M. Capelle contre le projet parisien d'une coopérative de location de films, rapport adopté à l'unanimité et que nous publierons in extenso dans notre prochain numéro, on a désigné les délégués au prochain Congrès de Paris. Ont été nommés : MM. Goiffon, président, et Solore, secrétaire; MM. Sirdey et Botex, de la Chambre Syndicale; MM. Dulaar et Gonin, de l'Union Syndicale.

On a ensuite abordé la question d'un service de renseignements concernant le personnel des spectacles. Il s'agit là d'une question de discipline et de bonne tenue morale de tous les établissements de spectacles. Il faut que partout, avec l'ordre et le labeur consciencieux, règnent la probité et la correction les plus absolues.

Un projet présenté par M. Botex et qui a reçu, en principe, l'approbation générale, sera étudié par une commission spéciale, et définitivement adopté à la prochaine réunion.

L'adhésion du Syndicat des loueurs de films à la Fédération a fait l'objet d'une discussion assez longue sur la façon dont elle devait être comprise : les loueurs feraient-ils eux-mêmes une demande ou bien les exploitants les inviteraient-ils à venir à eux ?... C'est la proposition de M. Sirdey qui a finalement été adoptée. Cette proposition est ainsi conçue : « L'assemblée accepte, en principe, l'adhésion du Syndicat des loueurs à la Fédération ».

L'union se fait de plus en plus étroite entre exploitants et loueurs, entre tous les groupements du spectacle, en général. C'est d'un bon augure pour le succès des justes revendications de toute la corporation. Le navire fait naufrage, tout le monde doit être sur le pont.

Le sentiment de la justice et de l'équité, si vivace dans le cœur humain et, en particulier, dans l'esprit français, se révolte enfin contre ceux qui y portent depuis longtemps aveuglément atteinte. Il se manifeste aujourd'hui dans un admirable élan d'entente unanime et de solidarité effective — entente et solidarité que nous n'avons cessé d'appeler de toutes nos forces à la Fédération.

Le Secrétaire.

La vie des Grands Hommes au Cinéma

Il ne s'agit pas là de films spécialement composés pour être projetés dans les écoles. Il s'agit de films s'adressant à tous, au peuple, à la masse, et je suis persuadé qu'en sachant s'y prendre, on parviendrait à l'intéresser, cette masse qui semblerait goûter particulièrement — du moins le dit-on — les innombrables intrigues amoureuses que l'on accumule à plaisir, en les ponctuant de coups de revolver et de poignard.

Bien des personnes intelligentes, instruites, des délicats, des écrivains, des artistes, ou simplement de braves gens, ont protesté contre l'immoralité de certains films.

— C'est la faute au cinéma, dit-on, lorsqu'un enfant assassine son père.

— C'est la faute au cinéma, dit-on, en voyant se multiplier d'une façon véritablement inquiétante les vols de toutes sortes.

On n'a pas encore dit : « Si tant de trains déraillent, c'est la faute au cinéma ». Mais cela viendra.

Il est temps que ce pauvre — et riche — ciné lutte contre ces accusations qui viennent tout autant de ceux qui le fréquentent assidûment que de ceux qui y mettent rarement les pieds et, le meilleur moyen, pour lui, est de ne représenter que des œuvres saines. Puisqu'il a le pouvoir merveilleux de parler à la masse, puisque, chose admirable, il peut être compris de tous, puisqu'il a conquis, dans le monde entier, une place rayonnante, puisqu'il est le pain spirituel de mainte famille, profitez-en donc pour le faire excellent à l'esprit. Si cela ne fait pas de bien, cela ne fera pas de mal et on ne dira plus : « C'est la faute au cinéma ». Mais je suis certain qu'il aura ainsi une salutaire influence sur les cerveaux.

Reconstituer, au cinéma, la vie du grand Molière! Un adroit metteur en scène saurait, certainement, en extraire une puissante émotion. Un rapide aperçu de l'enfance de l'immortel auteur comique, la fondation, avec des jeunes gens, de ce qui fut appelé *l'illustre théâtre*, la révélation de son génie d'écrivain et de comédien, l'admiration qu'il souleva ici, les ennemis qu'il se créa là et, surtout, sa triste vie intime, la déplorable histoire de son ménage, les déceptions, les dégoûts, les amertumes que lui fit essuyer Armande Béjart... Enfin, le *juro* fatal, dans le divertissement de la réception du *Malade imaginaire* et la mort, étouffé par le sang qui lui sortait de la bouche... Puis la populace, ne connaissant en lui que l'acteur et non l'auteur, qui s'attroupe à la porte de sa maison, le jour de son convoi, et les difficultés qu'on fit pour lui donner la sépulture.

Que diriez-vous aussi de la reconstitution, à l'écran, de la vie du divin Mozart, à la musique de rêve, spirituellement nuancée, sachant passer de la gravité à la légèreté, de la langueur à la puissance, de la tristesse à la joie et de bien d'autres sentiments et atteignant souvent le sublime, sans effort?

Mozart enfant prodige, épisode enthousiaste! Ses jeux avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, le ravissement dans lequel il plonge Louis XV et sa cour, la reconstitution stupéfiante du *Miserere* d'Allegri, que les souverains pontifes n'avaient permis à qui que ce fut de copier et que, après avoir écouté, en entier, de mémoire et qu'il exécuta avec une telle perfection que chacun y découvrit des beautés jusqu'alors inaperçues. Puis l'enthousiasme qu'il souleva à Naples où la musique est une passion et, pendant tout cela, l'affaiblissement de sa santé. Enfin le *Requiem*, sombre chant que lui inspira la mort.

La vie de Victor Hugo et de Pasteur pourraient également avoir quelque intérêt. Mais tout ceci demande une reconstitution aussi exacte que possible.

LUC MÉGRET.

Une visite au peintre Orazzi

Atlantide, le roman de Pierre Benoît, déclancha un tel mouvement de curiosité que les éditions s'enlevèrent comme par enchantement. Peu de personnes ignorent aujourd'hui les cadres grandioses, magnifiquement décrits dans lesquels les personnages évoluent.

Bientôt le Cinéma nous montrera ces « descriptions » réalisées.

C'est le peintre Manuel Orazzi, auquel nous sommes allé rendre visite, qui veut bien nous expliquer, avec une amabilité charmante, comment il réalisa les « intérieurs » de *L'Atlantide*.

Le palais d'Antinéa, la crypte, la bibliothèque, les chambres de Saint-Avit et de Morhange, constituaient les principaux « intérieurs » du film.

Pour le Palais et la crypte, il n'y avait pas, nous dit le peintre Orazzi, de style à proprement parler. C'était un mélange composite où l'on retrouvait des réminiscences égyptiennes qu'il me fallait imaginer. Je m'inspirai des vestiges architecturaux de différentes époques primitives et j'ai conçu ce que vous voyez sur ces maquettes.

En effet, la chose était particulièrement difficile si nous en jugeons par les maquettes et les nombreuses photographies que l'artiste nous soumet ; mais disons bien haut que la réalisation mystérieuse et grandiose à la fois est absolument en harmonie avec l'idée descriptive de l'auteur.

La bibliothèque, les chambres de Saint-Avit et de Morhange sont reconstituées avec un souci de vérité et de détails vraiment rare. Rien n'est négligé pour créer l'ambiance et là, M. Orazzi me conte l'histoire de l'amandier qui orne l'entrée du palais.

— Je voulais adoucir les lignes un peu dures de cette architecture primitive et j'avais pensé qu'avec un amandier en fleurs, dont les tiges serpenteraient le long des chapiteaux, j'obtiendrais le résultat désiré. Nous étions en hiver et l'amandier était loin d'être en fleurs. J'achetai donc à un kabyle un arbuste de même structure, sur les tiges duquel je fis « gommer » des feuilles et des fleurs artificielles d'amandier.

Ce simple trait montre avec quel souci d'art, de précision et de détails, M. Orazzi a traité les intérieurs *d'Atlantide*.

Ces intérieurs ne sont pas des décors, mais des constructions réelles, donnant ainsi un relief, une vérité que le décor ne rendra jamais. Le travail accompli est formidable.

M. Orazzi nous montre également les maquettes des affiches qui sont faites avec ces couleurs mystérieuses si bien décrites par Pierre Benoît. Originales, elles le sont en tous points. Elles sortent de l'ordinaire et sont vraiment artistiques au sens le plus absolu du mot.

M. Orazzi est un artiste modeste. C'est un réalisateur à l'imagination ardente et colorée.

— Vous verrez, après la présentation du film, lui dis-je, vous serez étonné des offres qui vous seront faites d'Amérique et d'ailleurs.

— Je serais plus heureux, me dit-il, qu'elles me viennent de France.

Le Courrier souhaite ardemment que les vœux d'un tel artiste se réalisent et que la Cinématographie Française ne laisse pas échapper un talent aussi original et puissant.

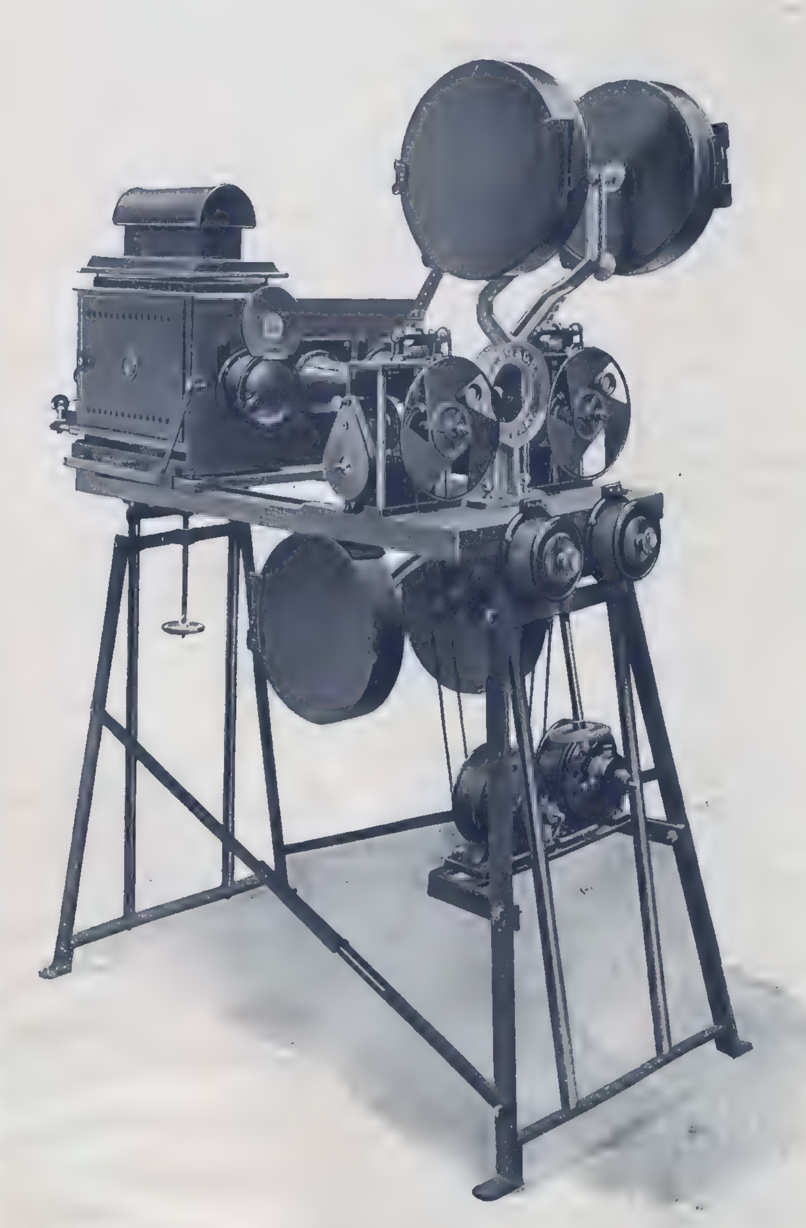
René HERVOUIN.

Si vous désirez recevoir régulièrement "Le Courrier" souscrivez un abonnement.
Pour la France : 25 fr. — Pour l'Etranger : 50 fr.

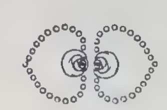
CINÉMATOGRAPHES

Installations de Postes :-: Fauteuils à Bascule

Tous Articles d'Appareillage Cinématographique



POSTE DOUBLE (Breveté S. G. D. G.)



G. VENAT

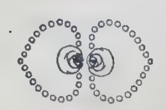
Constructeur-Mécanicien

95, Faubourg St-Martin

PARIS (Xe)

Téléphone :

Nord 11-79



La Loi Belge sur les Cinémas

Nombre de directeurs de cinéma sont dans l'incertitude au sujet de l'application de la loi du 1er septembre 1920, concernant l'admission aux spectacles des mineurs âgés de moins de 16 ans. Les loueurs de films n'ayant pas voulu profiter des facilités que le service de contrôle leur avait offertes, certains exploitants se demandent avec inquiétude s'ils auront des films à montrer à partir du 1er mars, date à laquelle la loi entrera en vigueur. Car la loi sera, bien entendu, appliquée.

Il faut la naïveté de certaines gens pour croire qu'elle va rester lettre morte. Telle est la mentalité d'après la guerre dans bien des milieux, qu'on y croit parfois que la loi peut être transgressée, foulée aux pieds sous prétexte qu'elle vient déranger certaines petites habitudes. Il y a, à cet égard, un bolchevisme d'en haut, un bolchevisme des classes dirigeantes aussi puéril et odieux que celui qui s'exprime dans les manifestes et les petits journaux ornés de la faucille et du marteau entre-croisés, insignes de Moscou.

Si les loueurs s'obstinent à ne pas soumettre leurs films nouveaux à la Commission de contrôle, les Belges n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes, s'ils ne peuvent plus conduire leurs enfants au cinéma. Voici ce que le président de cette Commission de contrôle vient d'écrire à ces industriels :

« Nous appelons toute votre attention sur le grand préjudice que vous occasionneriez à des centaines d'exploitants de cinémas si vous, les loueurs, ne mettez pas à leur disposition les films nécessaires à l'organisation des représentations dites « de famille ».

« Vous priveriez également un nombre considérable d'enfants et de jeunes gens de spectacles qui, moyennant une sélection judicieuse des films, constitueraient pour eux une distraction agréable et souvent aussi un puissant moyen d'instruction et d'éducation.

« Ces intérêts, d'ordre très divers, mais dont l'importance ne peut vous échapper, nous tenons à les sauvegarder dans la mesure de nos moyens. Seule une conception erronée du but de la loi et de la mission qui est dévolue à la Commission de contrôle, ou peut-être même quelque malentendu, a pu vous déterminer jusqu'ici à ne pas nous accorder votre collaboration, indispensable pour la sauvegarde desdits intérêts. Aussi aimons-nous à croire qu'après un examen plus attentif de la situation, vous vous déciderez à soumettre au contrôle, non pas tous vos films, mais ceux d'entre eux que vous jugerez vous-mêmes réunir les conditions requises pour pouvoir servir à l'organisation des représentations dites « de famille ».

« Pour répondre à un désir qui nous a été exprimé, il a été décidé que le délai pendant lequel un droit de 0.05 seulement par mètre courant sera perçu sur chaque film, serait prolongé jusqu'au 1er mars. »

Dans une circulaire, la Commission de contrôle rappelle l'esprit véritable de la loi :

« A partir du 1er mars 1921, les enfants et jeunes gens de moins de 16 ans accomplis ne pourront assister qu'aux représentations « de famille ». Les propriétaires de cinéma sont libres d'en organiser ou de ne pas en organiser ; s'ils en organisent, ils peuvent les fixer aux jours et heures qui leur conviennent et continuer pour le surplus l'exploitation de leur cinéma comme auparavant.

« Les représentations de famille sont subordonnées aux conditions suivantes :

« 1° Que les films qui serviront à ces représentations soient munis d'une bande de deux mètres au moins, placée en tête du film, et mentionnant l'autorisation accordée par la Commission de contrôle, avec sa date et son numéro ;

« 2° Que les films soient accompagnés du scénario et du livre dûment visés par la Commission ;

« 3° Que les représentations de famille se composent exclusivement de films autorisés et que mention en soit faite, en termes très apparents, sur une affiche apposée à l'extérieur du cinéma, ainsi que sur toute affiche, annonce et programme relatifs à ces séances ;

« 4° Que les membres et les délégués de la Commission, porteurs d'une carte spéciale signée par le président, aient libre accès dans la salle du cinéma et que les scénarios et les livrets visés par la Commission leur soient représentés à toute réquisition. »

(Nous extrayons cet article des colonnes de notre excellent confrère belge *Le Soir.*)

SOYONS OPTIMISTES

:: Avec des Films comme ::

L'HOMME AUX 3 MASQUES

Ciné roman en 12 Épisodes

d'**Arthur BERNÈDE**

publié par :: :: :: :: :: ::

Le Petit Parisien

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DU MONDE ENTIER

il est encore **de beaux jours**

pour l'Exploitation Française

o o o

:: PRÉSENTATION ::

le Lundi 28 Février

Palais de la Mutualité

o o o

UNION-ÉCLAIR

:: :: PARIS :: ::

o o o

Sté des Cinéromans



LE
d
REICH

La plus merveilleuse reconstitu

Vues prises dans les jardins et les appartements du
demeuré inaccessibles au public. La chambre de
Reichstadt, ainsi que les appartements somptueux
intacts dans toute la vérité historique. ---
uniformes, etc..., proviennent

DUC
e
STADT

tion historique parue à ce jour

Château de « *Schœnbrunn* », qui, jusqu'à ce jour, était
Napoléon, la chambre mortuaire du Duc de
de l'Empereur François Ier, ont été conservés
Carrosses du couronnement, voitures de gala,
de l'ancienne maison Impériale.

ÉTABLISSEMEN

qui projeteront en 1re semai

LES MUTINÉS

Palais des Fêtes 199, Rue Saint-Martin	***Palais Montparnasse*** 3, Rue d'Odessa
Ciné Max-Linder 24, Boulevard Poissonnière	***Maillot-Palace*** Avenue de la Grande-Armée
Palace Montrouge Avenue d'Orléans	***Mozar*** 49, Ru

La Deuxième Œuvre de

LES VA

Avec **Miss Helen Fergu**

N.-B. — Ce film sera présenté le *Samedi 5 Mars*

TS PARISIENS

ne du 25 Février au 3 Mars

de l'ELSINORE

Lutétia-Wagram 33, Avenue de Wagram	***Aubert-Palace*** Boulevard des Italiens
Palais des Glaces Faubourg du Temple	***Cinéma Demours*** 7, Rue Demours
t-Palace d'Auteuil	***Convention-Cinéma*** 29, Rue Alain-Chartier

JACK LONDON

UTOURS

sson et **Mitchell Lewis**

au Ciné Max-Linder, à 10 heures précises du matin

« Le Manuel pratique »

Les projections animées. — Manuel pratique à l'usage des directeurs de cinéma, des opérateurs et de toutes les personnes qui s'intéressent à la cinématographie.

Un volume broché de 175 pages sur beau papier avec plus de 60 gravures explicatives. Prix : 6 fr. 50, franco par poste. RÉDUCTION DE 50 0/0 POUR NOS ABONNÉS.

S'adresser au *Courrier Cinématographique*, 28, boulevard Saint-Denis, Paris.

Le *Manuel pratique*, très clair, abondamment illustré, peut rendre de très réels services à nos lecteurs. Une collaboration connue groupe dans ce volume anonyme tous ceux qui, depuis l'origine de l'industrie cinématographique, s'occupent de la question, étudiant, disséquant pour ainsi dire tous les instruments, expérimentant tous les modes d'éclairages perfectionnant, inventant et surtout pratiquant continuellement l'art de projeter les films en public. Au demeurant, c'est un ouvrage remarquable, dont la place est marquée chez ceux qui s'intéressent au cinématographe.

Toutes les questions y ont été traitées avec la même maîtrise, avec le même souci de la vérité, et une parfaite indépendance de jugement.

TABLE DES MATIÈRES



Cie Gle Française de Cinématographie.



L'AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE
PRÉSENTE
JEAN TOULOUT
TANIA DALEYME
DENISE LORYS
DANS
LA BELLE DAME SANS MERCI
d'après l'argument de Mme I. HILLEL ERLANGER
adaptation et mise en scène
DE
Mme GERMAINE DULAC
Cie Gle Française de CINÉMATOGRAPHIE
A G C
LES FILMS
D H

Mystéria c'est du nouveau.

Y a pas mieux.

S éduira votre public.

T iendra l'affiche.

E tonnera par sa mise en scène.

R etiendra votre attention.

I ntéressera par son scenario.

A ubert le présentera.

MYSTERIA



LES BEAUX FILMS

PAR MARCEL YONNET

LE RÊVE

(Présenté par le Film d'Art, à Marivaux, le 22 février 1921)

S'il se trouvait encore des gens capables de penser que le cinéma trahit les œuvres littéraires et principalement les romans qu'il « réalise », je leur conseillerais d'assister en toute bonne foi à la représentation du film que M. de Baroncelli vient de tirer — et avec quelle incomparable maîtrise ! — du *Rêve* d'Emile Zola.

Non seulement là, le cinéma s'égale au théâtre, mais je dirai plus, il s'atteste supérieur au théâtre. Il n'altère pas le texte. Il ne fausse pas les intentions de l'auteur. Il ne dénature pas l'œuvre, il la complète, il l'illustre de la façon la plus admirable, la plus sensible, la plus vivante...

Est-il besoin de rappeler le thème d'un roman où Zola — le romancier puissant des humanités énormes, épaisses, robustes et comme empâtées d'un matérialisme qui nous écœurerait parfois si le génie de l'écrivain ne le traversait d'un souffle épique — a mis la part la plus noble de son esprit et de son cœur, a concentré toute sa réserve d'idéal et de tendresse mystique sous ce titre immaculé : *Le Rêve*...

Chacun connaît l'histoire de la fillette recueillie dans la neige, un matin d'hiver, sous le porche d'une cathédrale par de braves gens, les Hubert, qui l'adoptent, n'ayant pas d'enfant.

Ce ménage appartient à une vieille dynastie de maîtres brodeurs.

La petite devient donc leur apprentie. Jeune fille, tout en travaillant, elle rêve d'un jeune prince beau comme un roi ; elle le pressent, elle l'appelle car il doit être son époux.

Un jour, en lavant le linge à la rivière, elle aperçoit un jeune peintre-verrier occupé à restaurer un vitrail de la cathédrale. Elle s'éprend de lui. Comme il l'adore, elle entrevoit dans ce mariage une suite de bonheurs infinis.

Or, le jeune homme n'est autre que le fils de l'Evêque, Monseigneur de Hautecœur, jadis officier et qui, après la mort prématurée de sa femme, est entré dans les ordres. En apprenant la noble naissance de son fiancé, Angélique, au comble de la joie, se sent soudain brisée par le refus de l'Evêque qui ne permettra jamais à son fils d'épouser une pauvre enfant trouvée.

Désormais, incapable de surmonter cette désillusion la jeune fille s'étiole, languit. Elle va mourir, quand l'Evêque, appelé par son fils au chevet de la malade, se sent enfin ému et prononce les mots qui consacrent l'union des deux amants.

C'est le miracle. L'agonisante se relève, puise dans ce renouveau de félicité une force éphémère, mais à bout de souffrances et de bonheur, le jour même du mariage, elle expire dans un baiser au sortir de la cathédrale.

*
* *

Sans doute les autres pièces de M. de Baroncelli nous avaient habitués à cette mise en scène scrupuleuse, à ce souci délicat des détails, à cette recherche des mille nuances qui font d'un film une œuvre d'art d'un caractère complet.

Il me semble cependant qu'il a mis dans *Le Rêve* autre chose, cet autre chose qui émeut davantage et dont la réalisation étonne quand on constate avec quelle simplicité de moyens, avec quels jeux d'âmes profondément humains, l'artiste a su arracher de la beauté au masque mouvant et tragique de la vie.

Cette cathédrale sous la neige avec la petite fille blottie à l'abri du porche, ces personnages fabuleux et impalpables qui traversent la pièce sombre où les évoque l'imagination d'Angélique charmée par les récits de la légende dorée, ce vieux jardin près de la cathédrale où les jeunes gens se retrouvent le soir pour échanger les mots d'amour à l'ombre du vitrail dont la douceur mystique les baigne mystérieusement, cette fenêtre fleurie où les colombes se posent près de l'enfant agonisante, voilà des « pages » inoubliables que l'anthologie cinématographique se doit d'inscrire en bonne place parmi celles qu'on « relira » plus tard.

Et quel soin a présidé au choix des interprètes ! Je dirais que M. Signoret s'est surpassé dans le rôle de Monseigneur d'Hautecœur, s'il était possible à ce grand artiste de ne pas être une fois égal à lui-même.

Tendre et délicieusement blonde, jolie comme une figure de vitrail, Mlle Andrée Brabant a donné au personnage d'Angélique toute la poésie suave voulue par l'écrivain.

On croirait que ses yeux extasiés ont vraiment vu toutes les choses merveilleuses du *Rêve*.

Puis, sa souffrance est intime, retenue, pudiquement voilée, mais on sent à des mimiques presque imperceptibles la douleur mortelle qui la brise.

Ah! son regard admirable quand la clémence de l'Evêque lui ouvre enfin les portes du bonheur...

Il serait injuste de ne pas rendre hommage aux compositions fort belles de Mme Delvair, de la Comédie-Française; de M. Janvier, du théâtre Antoine, et de M. Chambreuil, de l'Odéon. Ils ont largement contribué par leur talent au succès du *Rêve*.

M. Eric Barclay fut un Félicien passionné et très émouvant, encore qu'il soit permis peut-être de lui reprocher un manque de spontanéité regrettable dans son jeu du début. Mais il s'est montré parfait ensuite.

La photographie de ce film est à la hauteur de sa splendide interprétation. Certains dégradés donnent parfois à la physionomie des personnages ce tracé savoureux qui fait penser aux esquisses des vieux maîtres.

M. de Baroncelli a réalisé *Le Rêve* avec l'art scrupuleux et la naïveté savante d'un « ymaigier ».

M. Y.

P. S. — Qu'il me soit permis de rendre grâce à M. Gibory, à qui nous devons la merveilleuse photographie du *Rêve*, et à M. Delattre qui mit au service de M. de Baroncelli son goût d'artiste et son talent déjà célèbre de décorateur.

LE TALION

(Présenté par l'Eclipse, à Max-Linder, le 17 février 1921)

Lucien Delord, homme politique influent, n'a jamais cherché dans la vie que le plaisir. Ses nombreuses aventures féminines l'ont doué d'un cynisme élégant et ont aboli en lui tout sentiment de tendresse.

Il a presque abandonné sa femme. Il ne garde d'affection que pour son fils Paul, jeune homme de vingt ans déjà avide de toutes les frivolités de la vie.

Lucien Delord ne compte qu'un seul ami, le grand banquier Ternac. Depuis la mort de sa femme qu'il adorait, ce dernier vit dans une solitude presque complète partagée entre le travail, son amitié pour Delord, et le souvenir douloureux de la chère morte.

A la veille d'interpeller le Ministère, Delord apprend qu'un maître-chanteur détient des papiers compromettants susceptibles de briser sa carrière politique. Il lui faut à tout prix rentrer en possession de ces documents. Or, le sinistre individu qui les détient exige la forte somme pour s'en dessaisir.

Delord explique la chose à son ami Ternac et celui-ci le rassure en lui promettant son entremise. Le banquier, en effet, convoque le maître-chanteur et conclut le marché. Soudain, parmi les documents, Ternac découvre des lettres de sa femme et comprend qu'elle a été la maîtresse de Delord.

Le malheureux au comble de la souffrance décide de faire subir à Delord une torture semblable à celle que cette trahison lui cause. C'est la loi implacable du talion.

Désormais toutes les pensées de Ternac vont se concentrer sur cette unique idée.

Cachant son jeu, le banquier garde les lettres, remet à son indigne ami tous les autres papiers compromettants et feint de lui témoigner toujours la même confiance et la même amitié.

Peu de temps après, Delord annonce à Ternac son prochain départ en mission. Il doit aller passer six mois en Amérique. Comme son fils Paul ne lui semble pas susceptible de mener seul une vie sérieuse, Delord prie son ami de veiller sur lui. Ternac accepte. Il tient sa vengeance.

Pour arriver à ses fins, le banquier présente le jeune homme à une aventurière et lui fait contracter 50.000 francs de dettes en le compromettant habilement dans une affaire de trafic d'influences.

Dès son retour, Delord apprend la conduite de son fils. Voulant sauver sa situation du déshonneur qui la menace, il se précipite chez Ternac escomptant l'aide de son ami. Ternac se démasque et présente les lettres de sa femme. « Foulant aux pieds toutes les lois de l'amitié, tu m'avais pris ma femme », dit-il à Delord. « Je me suis vengé. J'ai pris ton fils ».

Delord effondré ne voit de solution que dans le suicide.

Au moment où il va mettre ce projet à exécution, la mère de Paul survient. Elle montre à son mari l'indignité de sa vie qu'il va couronner d'une nouvelle lâcheté. Elle lui arrache la promesse qu'il n'attentera pas à ses jours et lui annonce qu'elle se rendra elle-même chez le banquier pour essayer de sauver son fils.

La pauvre femme se présente donc à Ternac et, dans une scène très pathétique, elle exprime toute l'inhumanité de la conduite de cet honnête homme qui, pour châtier le père, punit deux innocents, l'enfant et la mère. Ternac, d'abord inexorable, se sent ému par tant de grandeur d'âme et s'incline enfin.

Delord quittera la vie politique et partira à l'étranger. La loi moderne du pardon a vaincu la loi cruelle et antique du talion.

Ce beau drame de Pierre Maudru, mis en scène par Charles Maudru, est d'une simplicité tout à fait poignante. Les scènes s'y succèdent habilement sans langueurs, et présentent une photo irréprochable. L'action est bien enchaînée. Les artistes se montrent tous à la hauteur de leur rôle.

Il est cependant à regretter que Mlle Exiane paraisse dans la plupart des scènes avec une carnation grise dont la valeur, fausse de ton, nuit à sa grâce légère de blonde.

Mme Marcilly, de l'Odéon, est très émouvante dans le rôle de la mère.

Quoique M. Georges Lannes semble parfois bien jeune pour être le père de M. André Luguet, auquel a été confié le rôle de Paul Delord, le jeu précis de cet artiste ne le cède qu'à la sobriété dramatique de son protagoniste M. Gaston Jacquet, qui campe le banquier Ternac avec un art admirable.

Au demeurant, voilà un film français dont le succès certain couronnera le goût très sûr qui présida à sa réalisation.

MARCEL YONNET.

BESSIE BARRISCALE

DANS

LA DOCTORESSE

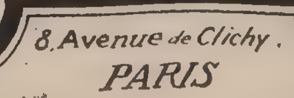
DRAME

SELECT SP PICTURES

PRESENTATION AU CINEMA SELECT
8 Avenue de Clichy - Paris
le 28 Février à 9 h. 45 du Matin

EDITION : 1er Avril

Grande Publicité



Le " Courrier " Judiciaire

Le plus grand Ciné-Palace de Paris — et paraît-il du monde entier — était récemment poursuivi par la Régie des Contributions Indirectes, à la fois comme responsable et complice de son concessionnaire, pour vente de tabacs et cigarettes en violation de la loi du 28 avril 1816.

Bénéficiant de certaines maladresses de la Régie et de la bienveillante ignorance des lois fiscales des magistrats, notre Palace fut mis hors de cause, et seul fut condamné le Concessionnaire du Bar.

Mais que les directeurs de Cinéma prennent garde; ce jugement n'est fondé ni en fait, ni en droit, et la jurisprudence des tribunaux s'est nettement prononcée en sens contraire.

La vente de *tous tabacs* est formellement interdite à toute personne qui n'est point la Régie ou son préposé dûment « commissionné » à cet effet.

Et la loi de 1816 prévoit des sanctions qui ne sont pas minces: l'arrestation immédiate, la saisie et la confiscation du tabac et des ustensiles servant à sa vente, enfin une amende de 500 à 1.000 fr. Art. 222.

A vrai dire, la Régie a feint d'ignorer la vente du tabac dans les salles de spectacle jusqu'en octobre 1919.

Cependant, de temps à autre, sa fantaisie a déféré aux Tribunaux Correctionnels quelques délinquants — des petits naturellement — et toujours ils ont été condamnés.

Chaque fois, on a plaidé la tolérance de la Régie. Mais la loi n'autorise personne, pas même la Régie, à tolérer la vente du tabac, et le tribunal est contraint de condamner.

Faut-il donc cesser de vendre des cigarettes ou des cigares dans les bars et salles de Cinéma ?

Pour les cigarettes et tabacs ordinaires, oui, sans aucun doute.

Pour les tabacs de luxe et scaferlatis, non. La Régie par lettre autographe n° 254 du 10 octobre 1919 (que nous tenons à la disposition des directeurs de Ciné) a osé non point leur conférer ce droit, car elle ne le peut, mais écrire qu'elle ne les poursuivrait pas.

Toutefois les prix et étiquettes des boîtes ou paquets ne doivent être ni effacés ni dissimulés.

Me Roger Barthié.
Avocat à la Cour.

Le Courrier Financier

Nous sommes en plein suspendus à la Conférence de Londres.

Entre la politique du quai d'Orsay et celle du Foreign Office, le choix des alliés ne fait aucun doute. La Conférence de Londres mettra en relief, une fois de plus, le redoutable isolement dans lequel quinze mois de politique nationale auront mis notre pays. Une paix impossible; des accords caducs à peine signés; des oppositions d'intérêts de plus en plus graves entre les vainqueurs d'hier; la menace enfin des pires aventures militaires.

Ce qui domine le débat suprême qui va s'engager sur les réparations, c'est la résistance de l'Allemagne. Officiellement, sans réticence aucune, par la bouche de ses ministres autorisés, le Reich a fait savoir *urbi et orbi*, qu'il n'accepte et n'acceptera pas les conditions fixées par les alliés. En bonne logique, l'Entente aurait dû révoquer l'invitation qu'elle avait adressée à l'Allemagne et, sans plus discuter, pousser ses avant-gardes au-delà du Rhin — car c'est bien là le seul moyen.

Marché toujours dépourvu d'affaires — et par conséquent sans aucune orientation — or, toujours selon les besoins des mêmes professionnels qui vivent de leurs manœuvres, on a baissé, on a monté sans rimes ni raisons.

Aussi, à la Bourse de mardi, le marché a repris du ton, et les valeurs spéculatives françaises ont été l'objet de demandes, et particulièrement les industrielles: le Suez, la Thomson, la Penarroya, la Kulman et la Gafsa — ainsi que les grandes Banques — Lyonnais, Banque de Paris, Union Parisienne.

Le Banco di Roma ne paraît pas à la cote; on annonce que la Société, qui doit reprendre les filiales égyptiennes de cet établissement, vient de se constituer au capital de un million de livres égyptiennes, sous le nom de Banco di Levante. La nouvelle affaire reprendra aussi d'autres banques en Egypte.

On s'est copieusement entretenu des bruits répandus au sujet d'une éventuelle élévation de la limite d'émission de la Banque de France; il est de fait que l'Etat ne paie pas avec toute la célérité désirable certains de ses fournisseurs, et cette situation n'est point sans gêner diverses industries. Mais reste à savoir si la mesure dont il est question plus haut pourrait être prise avant l'issue de la Conférence de Londres qui nous fixera, sans doute définitivement, sur ce qu'il est possible de tirer de l'Allemagne au point de vue des réparations.

Enfin, à propos des Banques étrangères, sur la multiplication desquelles *Le Courrier* n'a pas cessé de s'élever et d'appeler l'attention des pouvoirs publics, le Comité de la Section française de la Chambre de Commerce internationale, dont le Président est M. Clémentel, a adopté les conclusions d'un rapport sur le

LE TOURBILLON



statut des Banques étrangères en France. D'après ce rapport, les Banques françaises établies à l'étranger ont à supporter de lourdes charges fiscales, et leur activité est limitée par une stricte réglementation, tandis que les banques étrangères en France sont entièrement libres. Le rapport demande que les nations étrangères admettent la nécessité d'un traitement réciproque.

La baisse des cours du cuivre et celle de la livre sterling font un instant abandonner au Rio le cours rond de 1.400; l'Utah Copper, d'autre part, fléchit encore; le rapport trimestriel serait peu favorable et l'on appréhenderait la répercussion de ce fait sur le prochain dividende.

Le change, ainsi que nous l'avons fait prévoir, continue à s'améliorer, surtout pour une des causes suivantes.

Nos importations d'objets d'alimentation, de matières nécessaires à l'industrie et d'objets fabriqués, qui étaient, en janvier 1920, de 2.495.436.000 francs, sont tombées, en janvier 1921, à 1.982.458.000 francs, soit, en janvier 1921, une diminution d'importation de 512 millions 978.000 francs.

Nos exportations d'objets d'alimentation, de matières nécessaires à l'industrie, d'objets fabriqués et de colis postaux, qui se chiffraient en janvier 1920 par 1 milliard 009.879.000 francs, sont passées en janvier 1921 à 1.882.618.000 francs, soit en janvier 1921 une augmentation de nos exportations de 872.739.000 francs.

Les redevables ressortissant de l'Administration de l'Enregistrement peuvent acquitter à domicile, lorsqu'elle ne dépasse pas 5.000 francs, la taxe sur le chiffre d'affaires.

Dans ce but, ils doivent adresser leurs relevés mensuels dans les délais prévus pour le paiement à l'Office départemental de la taxe sur le chiffre d'affaires (pour le département de la Seine, à Paris, 9, place Saint-Sulpice).

Le reçu est présenté à l'encaissement en fin de mois par le service des postes. Les frais de recouvrement sont ceux des valeurs à recouvrer par la poste.

Les reçus peuvent être domiciliés en banque, il suffit au contribuable d'en exprimer chaque mois le désir sur son relevé en indiquant exactement l'adresse de la banque.

Le montant des reçus supérieurs à 5.000 francs est payable au guichet du bureau de poste le plus proche du domicile du redevable, au vu d'un avis spécial adressé à celui-ci.

Le compartiment des Mines d'Or sur la hausse des prix du métal précieux s'est légèrement amélioré. Rand Mines à 114. Crow Mines à 110. Randfontein à 33 francs, sur le bruit que sir Joseph Robinson, tenu de payer à la Compagnie une somme relativement importante aux termes d'un jugement contre lequel il en avait appelé, vient de perdre ce nouveau procès. On estime que cet arrêt aggravera le montant dû par lui; la décision primitive accordait, en effet, à la Randfontein 215.000 liv. st., moins certains frais, mais bonifiée d'un intérêt à 6 0/0 à partir de février 1907. Le jugement de la Cour d'appel serait susceptible de doubler ce chiffre.

Comme conclusion, toujours ne rien vendre, mais acheter au contraire les bonnes valeurs tombées à des cours inespérés — on peut également acheter des primes — car, que risque-t-on, 5 francs, 10 francs, pour en gagner 100 ou 200 lorsque la reprise s'accomplira. Le risque est bien minime, comparativement au profit qu'on doit forcément en retirer.

DE RIGNY.

Suivant acte s. s. p. en date du 18 janvier, étude de Me Moyne, notaire, la Société « La Community » ayant pour objet industrie cinématographique, est fondée au capital de 1.000.000 de francs. Siège social : 33, rue de Surênes. (G. T. 13 février 1921.)

Messieurs les actionnaires de la Société anonyme dite : Société Française des Théâtres Electriques, au capital de 1.000.000 de francs, et dont le siège est à Paris, 5, boulevard des Italiens, sont convoqués au siège social sus-indiqué; pour le mardi 8 mars 1921, à 14 h. 30, en Assemblée générale ordinaire annuelle, afin de délibérer sur toutes les questions de la compétence des Assemblées générales ordinaires annuelles et notamment sur les questions à l'ordre du jour suivant :

1° Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1920 ;

2° Rapport du commissaire aux comptes ;

3° Approbation, s'il y a lieu, des comptes de l'exercice 1920 et fixation du dividende ;

4° Quitus à donner aux administrateurs ;

5° Nomination d'un administrateur ;

6° Nomination du ou des commissaires aux comptes pour l'exercice 1921 ; fixation de leurs émoluments ;

7° Fixation des jetons de présence des administrateurs ;

8° Autorisations à conférer aux administrateurs, en vertu de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

9° Questions diverses.

N. B. — Peuvent prendre part à cette Assemblée, tous les actionnaires possédant au moins 10 actions ou représentant un groupe d'actionnaires possédant ensemble au moins 10 actions.

Les titres devront être déposés au siège social 5 jours au moins avant la réunion.

Suivant acte reçu par Me Constantin, notaire à Paris, les 28 janvier et 15 février 1921, M. Lucien-Antoine

Boyer, industriel, demeurant à Asnières (Seine), rue Emile-Deschanel, n° 6, précédemment dénommée rue Eugénie, a vendu à la Société anonyme dite « Phocéa-Location », au capital de 1.100.000 francs, dont le siège est à Paris, rue de la Michodière, n° 8.

Un fonds de commerce de location et vente de films cinématographiques, que M. Boyer possédait et exploitait à Paris, rue de la Michodière, n° 8, avec agences à Lyon, Bordeaux, Marseille, Nancy, Rennes, Toulouse, Dijon et représentation à Lille, comprenant:

1° La clientèle et l'achalandage y attachés ;

2° La propriété du nom commercial « Phocéa-Location » ;

3° Le matériel et le mobilier commercial servant à son exploitation, tant du siège que des agences ;

4° Les marchandises garnissant ledit fonds et se trouvant actuellement en magasin tant au siège que dans les agences ;

5° Les créances à recouvrer sur la clientèle dudit fonds de commerce ;

6° Et le droit pour le temps en restant à courir à compter du jour de l'entrée en jouissance du bail servant à l'exploitation dudit fonds de commerce à Paris rue de la Michodière, n° 8.

Tous les Actionnaires anciens et tous les souscripteurs aux actions nouvelles de la Société anonyme « Pathéphone Exploitation », au capital actuel de 800.000 francs, devant être porté à 1.600.000 francs, dont le siège social est à Paris, n° 21, boulevard Haussmann, sont convoqués, par le conseil d'administration, en assemblée générale extraordinaire, à l'Hôtel de la Société des Ingénieurs Civils, rue Blanche, n° 19, à Paris, pour le mardi 8 mars, à 11 heures du matin.

Ordre du jour :

Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration notariée de souscription et de versement, relativement à l'augmentation du capital social ;

Modifications des statuts qui seront la conséquence de l'augmentation ;

Propositions accessoires.

Pour avoir droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions anciennes au porteur, devront déposer au siège social de la Société, 21, boulevard Haussmann, à Paris, cinq

jours avant la réunion, soit leurs titres, soit un récépissé en constatant le dépôt dans une Maison de Banque, Etablissement de Crédit, Etude de notaire ou d'Agent de change.

(P. A. 23 février 1921.)

Messieurs les actionnaires de la Société L'Universel Cinéma, au capital de 300.000 francs, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, au siège social, 101, rue de Richelieu, le 8 mars, à 14 heures.

Ordre du jour :

1° Rapport du conseil d'administration ;

2° Rapport du commissaire aux comptes ;

3° Approbation des comptes présentés ;

4° Nomination des commissaires pour l'exercice 1921.

On annonce que la Société La Fulgure est dissoute. Cette Société était chargée de choisir et de louer les films destinés aux Exploitations contrôlées par le groupe Benoît-Lévy.

Messieurs les actionnaires de La Société dite « America Art Film », Société anonyme par actions, dont le siège social était à Paris, 64, rue Oberkampf, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le vendredi 4 mars 1921, à 15 heures, à Paris, rue Saint-Anne, 51, chez MM. Benoist et Vallet.

OBJET :

Mesures à prendre par suite du décès de l'un des liquidateurs.

Pour prendre part à cette assemblée, les propriétaires de titres au porteur devront déposer ces titres, cinq jours avant la date et au lieu fixés pour la réunion.

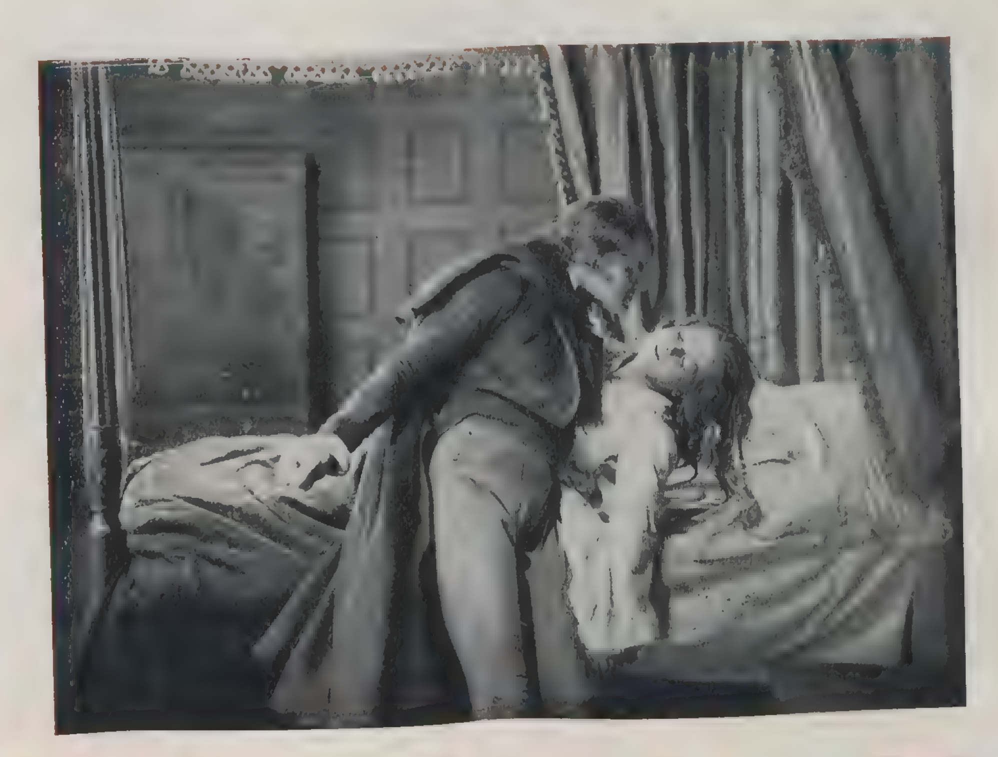
LES LIQUIDATEURS.

(P. A. 23 février 1921.)

CINÉ-LOCATION ECLIPSE

94 rue SAINT-LAZARE
PARIS.

Présentation du 7 Mars 1921



Haine Implacable

Film romantique anglais

Tiré du célèbre roman *Wurthering Heights*

SUPERPRODUCTION : IDEAL-FILM



Prochainement :

UNE COMÉDIE FINE

TRÈS GRACIEUSEMENT INTERPRÉTÉE PAR

Christiane VERNON



LE TRAQUENARD

De Maurice de MARSAN

AVEC **GEORGES LANNES**

Ce film comporte des scènes dramatiques
Des scènes sentimentales
Des scènes humoristiques




ECLIPSE
HAINE IMPLACABLE


LE TALION
ECLIPSE

SUR L'ÉCRAN

AVIS

Nos lecteurs sont instamment priés, lorsqu'ils nous écrivent une lettre nécessitant une réponse ou une transmission, de vouloir bien joindre un timbre à 0.25. Nous les avisons, en même temps, que nous ne faisons aucun envoi contre remboursement et que toutes les commandes d'abonnement, de volumes ou de publicité, doivent être accompagnées de leur montant. Il nous est matériellement impossible, au taux actuel des marchandises, de procéder autrement.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Tous les changements d'adresse doivent être accompagnés de **0 fr. 75** en timbres pour frais de réimpression de nouvelles bandes.

Remerciements.

Mlle Yane Exiane.

M. Marchal, à Paris.

MM. Gilbert Blonduel, Villejuif (Seine); Richard Auguste, Alfortville (Seine); Jules Dobet, Morez (Jura); Ed. Goiffon, Lyon (Rhône); Emile Née, Aubigny (Cher); Eugène Genin, Couches-les-Mines (S.-et-L.); B. Février, Cusset (Allier); H. Royer, Rombas (Moselle); le directeur de l'Omnia, Brest (Finistère); Monopole Pathé, Genève (Suisse), sont avisés que leur abonnement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

Les changements d'adresse de :

MM. Sprecher, à Paris; Roger Lion, à Paris, sont effectués.

MM. Le Lieutenant Monnereau; le Directeur des Grandes Productions Artistiques; Victor Marcel, à Paris; le Directeur de la Montagne, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); Henri Poullain, Nantes (Loire-Inférieure); Duret, Nice (Alpes-Maritimes); Gaignault, Issoudun (Indre), sont inscrits au service du *Courrier*.

Présentation spéciale.

Les « Grandes Productions Cinématographiques » donneront, au Ciné Max Linder, 24, boulevard Poissonnière, le 8 mars 1921, à 10 heures du matin, leur première présentation spéciale, strictement réservée aux directeurs.

Un superbe drame, *Expiation*, avec la grande vedette américaine Louise Glaum, sera accompagné d'un comique désopilant: *Billy, balayeur consciencieux*, avec le fameux Billy West.

Le cinéma à l'école.

Sur la proposition de M. Deville, le Conseil municipal a voté un crédit de 25.000 francs pour la création et le développement du cinématographe dans les écoles de la Ville de Paris.

On ouvre.

Joué-les-Tours (Indre-et-Loire), va avoir prochainement son ciné, lequel sera installé dans les établissements de l'Hôtel du Touring-Club, à Pont-Cher.

Il nous a été confirmé que le directeur du Touring-Ciné, M. F. Donet, fera tout son possible pour donner entière satisfaction aux spectateurs, même les plus difficiles, et qu'il a l'intention d'offrir pour ses débuts une séance gratuite.

Nous ne doutons pas du succès du Touring-Ciné dont les représentations auront lieu tous les samedis en soirée et tous les dimanches en matinée suivie de bal.

A Bruxelles.

La Ligue Nationale Belge du Cinéma, qui est devenue en Belgique l'organe de centralisation de la presque totalité des cinématographistes belges, vient d'accepter la démission de M. Georges Cerf, son président.

M. Cerf, qui avait accepté de présider la Ligue dans un but d'union, a voulu que sa qualité de Français ne soit pas une entrave dans toutes les questions importantes que la Ligue a en ce moment à solutionner.

Malgré l'insistance de tous ses collègues, M. Cerf a maintenu sa démission, et pour le remercier de sa collaboration, à l'unanimité la dernière assemblée générale l'a nommé Président d'honneur.

L'escroquerie au Cinéma.

Marius Pailhoux, domicilié à Marseille, vient, pour escroquerie, d'être condamné par le tribunal correctionnel de Dijon, à un an de prison et 50 francs d'amende. Se disant chargé d'établir un film cinématographique historique sur le maréchal Joffre, au grand quartier général de Châtillon-sur-Seine, lors de la première bataille de la Marne, il avait recruté de nombreux figurants, auxquels il avait promis un

bon salaire, mais tout en leur faisant verser un cautionnement afin, disait-il, d'être sûr de pouvoir compter sur eux. Au moment de tourner le film, Pailhoux avait disparu avec les cautionnements. Plainte fut portée et l'escroc fut arrêté, pour faits semblables, à Montbrison, où il fut condamné, avant d'être ramené en Côte-d'Or, à 15 jours de prison. Les juges bourguignons ont été plus sévères; il est probable que les cinq autres parquets qui le réclament ne seront guère indulgents pour le récidiviste qu'est Marius Pailhoux, déjà condamné, il y a deux ans, pour escroqueries, à trois ans de prison avec sursis. Au cours des débats, il a été établi que si Marius Pailhoux avait opéré sous son nom véritable à Montbrison, ainsi qu'à Orange, il disait, dans la Côte-d'or, se nommer Gérald Mendols, et à Cosne (Nièvre), Gérald Pacha.

Légion d'Honneur.

Nous apprenons avec plaisir que M. Pinchon qui fut, avant la guerre, directeur artistique des Studios Eclair, à Epinay-sur-Seine, et qui vient de réaliser la très belle série de films du concours du *Journal*, « *La Reine des Provinces* », vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur.

M. Yvart, directeur du Cinéma-Théâtre de la Plaine-Saint-Denis, vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur au titre militaire.

Lieutenant de réserve pendant la guerre, il fit plus que son devoir; croix de guerre, les citations et les blessures qu'il reçut lui ont valu la croix.

Toutes nos félicitations aux nouveaux promus.

La promotion posthume de notre regretté confrère Gabriel Tristan Franconi figure également à l'*Officiel*. En l'enregistrant, nous envoyons au vaillant ami disparu un souvenir ému.

Le lieutenant Gabriel-Tristan Franconi est l'auteur célèbre d'un des plus émouvants romans de la guerre: « Un Tel de l'Armée Française ».

Il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur avec la citation suivante :

« Le 23 juillet 1918, sa compagnie étant unité d'attaque, a brillamment entraîné la section qu'il commandait. Tombé glorieusement au cours du combat. »

En 1914, M. Gabriel-Tristan Franconi était attaché aux services artistiques de la Maison Eclair.

Recensement artistique.

La réalisation pratique de cette ingénieuse idée ne manquera certainement pas d'être accueillie avec grand intérêt par les artistes et professionnels du théâtre, de la musique, du music-hall, de la danse et du cinéma. Tous les renseignements les concernant (nom et prénoms, pseudonyme, adresse permanente, qualité, rôle ou emploi) vont être centralisés à l'Office général de la Musique, 15, rue de Madrid, à Paris, qui en fera l'inscription gratuite dans la prochaine édition de l'Annuaire des Artistes entièrement transformé et mis à jour.

Autour du « Capitaine Fracasse ».

Nous recevons la lettre suivante :

Marseille, le 18 février 1921.

Monsieur le rédacteur en chef,

« Dans un article tiré de *Cinéma-Spectacles* inséré dans votre numéro du 12 février courant, il est dit ceci :

« Pourquoi ne filmerait-on pas, par exemple, le *Capitaine Fracasse*, etc... »

« Comme s'en effraie le signataire de cet article, très justement, les étrangers nous ont déjà pris cette merveille.

« Je possède, en effet, une vieille copie du *Capitaine Fracasse*, copie qui doit dater d'une dizaine d'années. C'est une firme anglaise qui l'a éditée. Si cela pouvait vous intéresser, je me ferais un plaisir de la tenir à votre disposition.

« Il est, en effet, très regrettable de constater que tous les romans célèbres de nos grands écrivains passent aux mains d'éditeurs étrangers qui, le plus souvent, n'en comprenant pas les beautés, risquent de les dénaturer, sinon de les saboter.

« J'ajoute que la copie que je détiens du *Capitaine Fracasse* est soulignée de titres et sous-titres dans lesquels le rédacteur a semblé se soucier bien peu des règles les plus élémentaires de notre syntaxe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, mes salutations distinguées.

JAN HÉRISÉ.
100, rue Sylvabelle, Marseille.

L'Union des Artistes de Nice.

L'Amicale des Artistes est devenue « L'Union des Artistes de Nice (Section Cinématographique). Siège social: route de Pessicart, Palais du Dôme A, à Nice.

Sur l'album de la marquise.

Notre excellent confrère *Le Canard Enchaîné* inscrit cette aimable fantaisie :

AU CINÉMA

Charlot chômait. L'écran était fumeux et triste,
Personne ne voyait les gestes des artistes
Mais Benoît, s'approchant, ouvrit un œil ravi...

MORALITÉ

Benoît les vit.

Une révolution dans la projection.

Il s'agit d'un nouveau mécanisme d'escamotage remplaçant la croix de malte actuelle, et facile à installer sur tout projecteur.

Le fonctionnement de ce dispositif est plus sûr, plus précis, la fixité est augmentée, l'usure et les réglages réduits.

L'avantage principal réside dans une économie de courant de près de 50 0/0.

Le scintillement est plus faible que dans les projecteurs actuels.

L'acquisition d'un tel système assurera une supériorité énorme aux maisons de construction; nul doute que l'exploitation ne voudra bientôt plus d'autre système, et pour cause !

Hyménée.

Le mariage de notre distingué confrère et ami Georges Anquetil, avocat, homme de lettres, avec Mlle Georgette Berthelot, a été célébré en la mairie du VIIe arrondissement, 116, rue de Grenelle, le jeudi 24 février 1921, à 3 h. 1/2.

Tous nos compliments et vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Le Lis de la Vie.

Samedi prochain, 5 mars, à 10 h. du matin, Miss Loïe Fuller présentera, Salle Marivaux, *Le Lis de la Vie*, joli conte fait de lumière et d'irréel, que la grande artiste a tiré de *Lily of Life*, l'œuvre de la reine Mary de Roumanie.

Le cinéma à la campagne.

On se rappelle que l'Office agricole départemental a voté un crédit de 20.000 francs en faveur de l'organisation de tournées cinématographiques à la campagne, avec conférences agricoles.

L'Office a décidé de confier cette organisation à un comité autonome, dont la présidence sera assurée par M. Verdié, directeur des services agricoles du Gers, et qui comprendra deux membres de chacun des groupements agricoles ayant un caractère départemental.

Un Dîner.

Le deuxième dîner de l'A. P. P. C. aura lieu ce soir samedi 26 février, au Restaurant du Nègre, 17, boulevard Saint-Denis, à 7 h. 30.

Prix du repas : 16 fr. 50 (vin, café, pourboire compris).

Les dames sont invitées.

Les directeurs s'unissent.

Les directeurs de cinéma de Nantes et de la Loire-Inférieure se sont réunis pour la première fois jeudi dernier à Nantes.

Tous les directeurs de notre ville étaient présents et, dans une atmosphère de parfaite sympathie, ils ont reconnu l'urgence d'une action pour la défense de leurs intérêts particulièrement menacés. Après un échange de vues générales, ils ont admis la nécessité d'agir au plus tôt pour préserver l'industrie cinématographique de notre région d'une crise qui atteint son maximum dans les grands centres. Cette crise, qui menace dans leur existence même les établissements de spectacle, entraînerait la mise à pied d'un personnel nombreux et digne d'intérêt.

On le voit, la situation est grave et vaut qu'on s'en préoccupe. Il est nécessaire aussi que le public s'y intéresse et apprenne que les taxes écrasantes qui pèsent sur son spectacle favori pourraient avoir de désastreuses conséquences. Ce sont toutes ces questions que les Directeurs réunis, jeudi, tenteront de résoudre au mieux des intérêts de tous. A cette fin, il a été décidé la formation d'une Association des Directeurs de Cinéma de Nantes et de la Loire-Inférieure.

Des statuts seront discutés lors de la prochaine réunion, qui aura lieu vraisemblablement dans une dizaine de jours.

En attendant, un bureau provisoire a été ainsi constitué : président, M. Ferdinand Jan ; vice-présidents, MM. Cognacq et Charron ; secrétaire, M. Han Rieus ; trésorier, M. Leclerc.

En Hollande.

M. J. Godefroa, directeur de la maison World's International Film Office Algemeen International Filmbureau d'Amsterdam, la plus ancienne maison d'importation et d'exportation de films en Hollande, a signé un contrat important avec les Cinématographes Harry pour l'importation de films français, américains et anglais.

M. Godefroa, qui est en même temps rédacteur en chef du journal cinématographique hollandais *De Film* et *De Kinematograaf*, est aussi le représentant de la « Vitagraph Films ». Il possède beaucoup d'autres relations importantes en France et à l'Etranger.

En Espagne.

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que l'industrie cinématographique en Espagne va entrer dans une période de concurrence acharnée. Les acheteurs et loueurs de films de Barcelone, qui est en réalité le centre de cette industrie dans la Péninsule, se trouvent abondamment pourvus de films américains.

En effet, les maisons américaines firent des offres aux maisons espagnoles dans des conditions excessivement avantageuses mais à la condition de prendre toute la production américaine. Les acheteurs espagnols, croyant faire une affaire excellente, acceptèrent ces conditions sans se rendre compte que les maisons américaines produisaient pour les Etats-Unis en raison des 80 millions d'habitants avec une proportion de consommation double par habitant que pour l'Espagne.

Le stock de films américains, que les acheteurs espagnols ont actuellement, est formidable et empêche pour l'avenir toute concurrence.

Lorsque la guerre fut achevée, les Allemands voulurent placer en Espagne leurs films cinématographiques mais ils ne purent faire aucune affaire car le marché américain avait tout accaparé.

Les Allemands ont alors formé une Société nommée la U. F. A. qui est un consortium de 12 maisons pro-

ductrices de films allemands et ils confièrent leur représentation en Espagne à la Compagnie des Disques Odéon.

Cette Société a actuellement en Espagne 150 films divers, et elle espère avoir sous peu 2.000 films, c'est alors qu'elle mettra à exécution le plan qu'elle a élaboré.

Dans le cas, comme c'est probable, où elle ne puisse pas placer ces films, elle se propose d'acheter ou de construire 35 à 40 cinématographes dans les principales villes de l'Espagne pour exploiter par elle-même uniquement les films de la U. F. A. Elle offrira alors aux loueurs de provinces, des films déjà présentés dans les grandes villes et cela à un prix infime qui pourrait arriver à un centime par mètre.

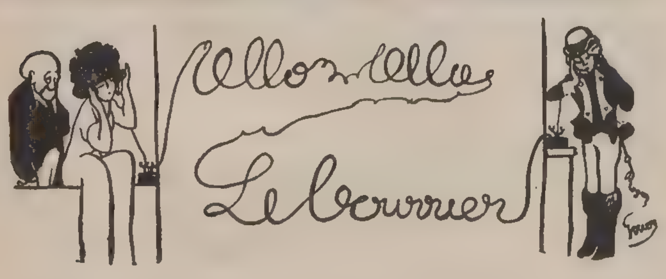
Si ce projet est mis à exécution, il mettra la panique dans l'industrie cinématographique espagnole.

(Communiqué de la C. S. F. C.)

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec peine la mort de Mme veuve Brossut, née Marie Marquand, décédée le 18 janvier 1921, dans sa 72e année, à Paris.

Mme veuve Brossut était la belle-mère de notre collègue M. Louis Despradels, auquel nous présentons, ainsi qu'à toute sa famille, nos condoléances les plus sincères.



Nous lisons dans les colonnes de notre excellent confrère : *La Semaine Cinématographique.*

« La vedette de caf' conc', Pélissier, tournera bientôt, pour le compte d'une firme en voie de constitution, et créera un type comique qui ne rappellera ni Charlot, ni Max, ni Ananas.

Nos rates n'ont qu'à bien se tenir ! »

Une compagnie allemande a fait un film en 3 actes de la bataille navale du Jutland. Ce film est reconstitué d'après les photographies prises pendant le combat.

Rentrant de la mission officielle qu'il vient d'accomplir aux Etats-Unis, le général Nivelle a reçu un de nos confrères, auquel il a accordé une interview qui se termine ainsi :

« Le général a déclaré, enfin, qu'il avait rapporté des Etats-Unis un « trésor » qu'il a précieusement déposé sur la cheminée de son salon. C'est la photographie signée Charlie Chaplin. Charlot, a-t-il dit, m'a rendu visite vers les minuit pour me la remettre. »

Le concours de la plus belle femme d'Angleterre, organisé par le *Daily Mail*, a réuni plus de 26.000 concurrentes. Il dura neuf mois, et la gagnante fut Miss Winifred Wilson.

Griffith pour tourner *Way Down East* a dépensé environ 500.000 pieds de négatif pour en conserver 6.000. Une scène, en particulier, a été tournée 16 fois.

Un service d'automobiles est à la disposition des artistes et va les prendre pour les amener au studio.

Une voiture électrique est spécialement réservée à l'usage personnel de Griffith.

Pearl White, la grande vedette américaine, l'habituelle héroïne des ciné-romans d'outre-Atlantique, sera bientôt à Paris.

Paris comptera bientôt un palace de plus : le « Madeleine-Cinéma », qui ouvrira ses portes le 18 mars prochain.

C'est un temple bleu et or, où nous verrons défiler tous les succès de la cinématographie française et étrangère.

DERNIÈRE HEURE.

Nous apprenons avec un vif plaisir que les droits d'exclusivité pour la Grèce et la Turquie des films français *La Montée vers l'Acropole, Visages voilés... Ames closes* et *La Fleur des Indes*, ont été cédés à M. Constantin Ebeoglou, 20, avenue Bosquet. Les deux magnifiques films suédois de la Swenska : *Le Monastère de Lendomir* et *Le Mariage de Joujou*, sont également achetés par M. C. Ebeoglou.

L'Opérateur.

BIBLIOGRAPHIE

La Pensée Latine, revue mensuelle internationale, littéraire, artistique, théâtrale et économique.

Cette jeune et vivante revue se recommande aux amis des Lettres et des Arts et à tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de la Jeune Littérature.

D'une excellente tenue littéraire et d'une présentation très artistique *La Pensée Latine* sera lue et deviendra l'organe de tous les jeunes littérateurs et artistes qui trouveront dans ses pages le plus bienveillant accueil.

Demander le 1er numéro, envoyé contre 1 fr., au Directeur M. Georges Gallon, 17, rue de Rivoli, Paris.



FILMS FRANÇAIS PRÉSENTÉS CETTE SEMAINE

ECLIPSE : *La Cité des Doges*, *Le Talion*. — AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE : *Altkirch et ses environs*, *Agénor le bien aimé*, *Le Drame des eaux mortes*, *Le Rève*. — GAUMONT : *de Corte à Ajaccio*, *Les deux Gamines*, 9e épisode : *Le serment de Ginette*. — PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA : *Les Trois Masques*, *Pathé-Revue nº 14*. — ECLAIR : *Dandy gazier*. — PHOCÉA : *La vie à Tanger*, *Vues d'Algérie*, *Dans le Port de Trieste*, *Les morts parlent*. — HARRY : *Maître Evora*, avec Mme Régina Badet.

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — La présentation spéciale des *Trois Masques* au Pathé-Palace avait été soulignée de bravos enthousiastes, celle qui fut faite au Palais de la Mutualité a retrouvé le même accueil auprès de MM. les Directeurs.

Dans le dernier numéro du *Courrier*, la critique de ce beau film était des plus élogieuses et des plus sincères. Je ne puis que confirmer ici ce jugement et dire que Henry Krauss, Mme Barbier-Krauss, George Wague, Henri Rollan, méritent des compliments.

C'est un film excellent, un film français qui connaîtra une belle carrière ; nous n'en doutons pas un seul instant.

Rien à louer. — Cette scène comique où Harry Pollard déploie toute sa verve pétillante est de cuisante actualité. Mais consolons-nous, car ce pauvre Harry n'est pas plus favorisé en Amérique.

Après une interminable chasse à l' « home » il n'aura même pas la consolation de devenir l'heureux locataire d'une niche à lapins, qu'un malin vient de racheter avec le mobilier.

Heureusement que sa femme est plus pratique et qu'une *tente* hospitalière, dressée en pleine campagne, leur donnera un abri provisoire.

Pathé-Revue nº 14. — Le magazine le plus intéressant et le mieux documenté est sans conteste *Pathé-Revue*. Dans le

LE TOURBILLON



dernier qui nous est présenté nous voyons maintes choses curieuses et intéressantes. La fabrication de la poudre de riz nous est enseignée avec force détails, nous pénétrons dans l'intimité d'une japonaise et vivons un jour avec elle. Nous y voyons également une série splendide de tableaux des grands lacs italiens.

Pathé-Journal, toujours à l'affût des informations, nous donne entre autres. Le retour des cent un cercueils à Paris ; le départ du Goliath ; les nouveaux maréchaux Lyautey, Fayolle, et d'autres actualités non moins intéressantes.

CINÉMATOGRAPHES HARRY. — Toujours la grande affluence aux présentations Harry, *Le Modèle* est un bon comique de la célèbre série des Mack Sennett. *Washington à vol d'oiseau*, est un intéressant documentaire remarquablement photographié.

Ces deux films passés, c'est le morceau de résistance qui va continuer et finir la présentation. *Le Secret de l'or*, est une grande scène dramatique en cinq actes, interprétée par Miss Ellen Percy et Edward Lincoln.

C'est une histoire qui se déroule dans les décors sauvages et arides d'un de ces coins de l'Ouest américain.

Un nommé Warren est à la recherche de sa fille Nell, qui a quitté le foyer paternel avec un inconnu ; le hasard le met, pendant qu'il traverse le désert de pierres, en présence d'un chercheur d'or, — lequel n'est autre que Burton, le ravisseur.

Après s'être fait leurs confidences et comme Burton a épousé Nell, de laquelle il a eu une petite fille, les deux hommes sympathisent.

Peu après, une tempête se lève. En cherchant un abri, Burton découvre la mine d'or tant recherchée et qui appartenait jadis aux Aztèques. Il se traine vers son beau-père pour lui faire part de sa découverte, mais celui-ci a cessé de vivre. La tourmente fait rage.

Après avoir placé son titre de découverte sous un monceau de pierre, Burton, enseveli sous le sable, rend le dernier soupir.

La fille de Burton, Nell, a été élevée par un ranchero de la frontière mexicaine. Un mauvais drôle, Paco, s'est épris d'elle et tente l'impossible pour la posséder. Grâce à la vigilance d'un brave garçon, il ne peut arriver à ses fins.

Un indien, sauvé des mains des Mexicains, a voué une profonde amitié à Nell et à ses amis. Il connait le secret de l'or, l'endroit où se trouve la mine des Aztèques et il y conduira ses sauveurs.

Nell, qui se croit une fille illégitime, ne veut pas, pour cette raison, s'unir à celui qu'elle aime. Mais arrivés à la mine, ils retrouvent sur les restes de ceux qui furent Burton et Warren, les papiers établissant sa légitimité. Ils seront riches et heureux, grâce à la reconnaissance du brave indien.

Sur ce thème, le metteur en scène a prodigué toute sa science : mille péripéties, mille situations émouvantes vous étreignent, vous captivent, vous empoignent.

La scène du désert de pierre, en laquelle Warren et Burton se rencontrent, est de tout premier ordre. La tornade de sable est d'une vérité saisissante. Le combat dans la « venta » en lequel on voit un honnête garçon molester le bandit Paco, est d'une grande puissance. Puis c'est la chevauchée dans le désert de pierre et la remarquable bataille qui se livre au « Cratère du Diable ». Le site est magnifique. Il nous faudrait de nombreuses pages pour énumérer toutes les qualités de ce film dont l'action ne languit pas une minute et qui intéresse sans discontinuer.

En ajoutant qu'il est d'une moralité parfaite, nous aurons tout dit sur *Le Secret de l'Or*.

ECLAIR : *La favorite du Maharadjah*, ce ciné-roman continue sa carrière avec les 3e, 4e, et 5e épisodes. *Le Joug*, intéressante comédie dramatique. *Dandy gazier*, comique. *L'Ile de Bornholm*, un documentaire.

PHOCÉA : *La vie à Tanger*, *Vues d'Algérie*, *Dans le Port de Trieste*, une série de trois panoramiques très intéressants. *Narcisse boxeur*, un bon comique de Mack Sennett.

GAUMONT. — *La petite Vivandière*, est une comédie d'aventures interprétée par Mary Pickford. C'est un film charmant rempli de vie et de mouvement et qui plaira à tous les publics.

La voie du pardon, drame biblique, interprété par Iléana Léonidoff. Belle reconstitution et des tableaux splendides. Certains ont un relief photographique vraiment rare.

Les deux Gamines : 9e épisode : *Le serment de Ginette*, continue avantageusement le ciné roman de Louis Feuillade.

SÉLECT PICTURES CORPORATION : *Les Tribulations d'un commis voyageur*, un bon comique. *Le Mystère de la villa Rose*, ce film aura un succès mérité, dû à ses qualités d'interprétation, de mise en scène et de scénario.

Judith et Holopherne « La construction de ce film biblique est excellente. *Judith et Holopherne* comporte des situations scéniques susceptibles de retenir l'attention du spectateur. Succès certain.

ECLIPSE : *La Cité des Doges*, documentaire. *Le Talion*, lire dans la rubrique des Beaux Films le compte rendu de ce drame. *Un Gentleman à poils*, un bon comique joué par le chimpanzé Joë Martin.

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE : *Altkirch et ses environs*, plein air. *Agénor le bien aimé*, bonne comédie bien interprétée par Lucien Callamand.

Les étoiles du Cinéma : 8e série, continue avantageusement cette intéressante série. *Charlot rédiciviste*, un bon comique.

L'Etreinte de la pieuvre, grand sérial en 15 épisodes interprété par Ben Wilson et Neva Gerber.

Après vision des trois premières épisodes, il faut reconnaitre qu'en matière de ciné-roman, *l'Etreinte de la pieuvre* est savamment dosé de mystère, d'hallucination et de clous intéressants.

On a présenté cette semaine 30.209 mètres de films. La production française est représentée par 13.092 mètres, grâce aux sept maisons suivantes que nous citons bien volontiers. Ce sont :

Eclipse, Agence Générale Cinématographique, Pathé-Consortium-Cinéma, Eclair, Phocéa, Harry, Gaumont.

DES ANGLES.

LES PRÉSENTATIONS

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière

Cinématographes Harry

158 *ter*, rue du Temple — Tél. Archives 12-54

Présentation du Samedi 26 Février 1921, à 10 heures précises.

MACK SENNETT KEYSTONE COMEDIES. — *Ce doux Fatty*, comique, interprété par Fatty Arbuckle 310

EDUCATIONAL FILM Co — *Les merveilleux Glaciers de l'État d'Oregon*, documentaire 278

GALLO-FILM. — *Maître Evora*, grande scène dramatique en six actes, conçue et interprétée par Mme Régina Badet et Mlles Louise Colliney et Rachel Devirys, MM. Pierre Pradier, James Douglas, Maurice Schutz et Constant Rémy. Adapté et mis en scène par Gaston Roudès 1.800

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin.

Union-Eclair

12, rue Gaillon — Tél. Louvre 14-18

Présentation du Lundi 28 Février 1921. Salle du 1er Étage

LIVRABLES LE 1er AVRIL

NORDISK-FILM. — *Amour et Loterie*, comédie, 1 Affiche 120/160, photos, notices 325

ECLAIR. — *Les grandes Industries du Congo Belge*, documentaire 230

LIVRABLE LE 22 AVRIL 1921 (1er Épisode)

CINÉ-ROMANS. — *L'Homme aux Trois Masques*, ciné-roman de M. Arthur Bernède, publié par « Le Petit Parisien ». Présentation des 1er, 2e, 3e et 4e épisodes...

Pathé-Consortium-Cinéma

Service de Location : 67, faubourg Saint-Martin — Tél. Nord 68-58

Présentation du 2 Mars 1921

EDITION DU 8 AVRIL

PATHÉ. — *Vengeance de Folle*, drame en 4 parties interprété par Frank Keenan, 2 aff. 120/160..............

MACK-SENNETT COMEDIES. — Pathé, Éditeur. — *Petitpont, Fricotin et Cie*, Mack Sennett Comedies, 1 aff. 120/160.

PATHÉ. — *Pathé-Journal*, *Actualités*, 1 aff. gén. 120/160.

Hors Programme :

UNIVERSAL-FILM CY. — Pathé Editeur. — *Le Fauve de la Sierra*, grand cinéma-roman en 10 épisodes, adapté par Guy de Téramond, publié dans *Cinémagazine*. 5e épisode : *La poursuite infernale*. Affichage sur emplacements réservés. 1 aff. 120/160 par épisode. Série de photos...

Comptoir-Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes Tél. Nord 51 13

LIVRABLES LE 25 MARS 1921

FILM ARTISTIQUE DES THÉATRES GAUMONT. — *Les deux Gamines*, 9e épisode : *Le Serment de Ginette*, grand ciné-roman en 12 épisodes de Louis Feuillade, adapté par Paul Cartoux, publié par le journal *L'Intransigeant* et les grands régionaux. 1 aff. 150/220. Photos 24/30... 800

PARAMOUNT PICTURES. — Exclusivité Gaumont. — *La Petite Vivandière*, comédie d'aventures, interprété par Mary Pickford. 1 aff. (artiste) 80/120 1 aff. 150/220, 6 photos 18/24 .... 1.400

Présentation du 1er Mars 1921

LIVRABLE LE 4 MARS 1921

Gaumont-Actualités n° 10 200

LIVRABLES LE 1er AVRIL 1921

FILM ARTISTIQUE DES THÉATRES GAUMONT. — *Les deux Gamines*, 10e épisode : *Le Candidat à la Mort*, grand ciné-roman en 12 épisodes de Louis Feuillade, adapté par Paul Cartoux, publié par le journal *L'Intransigeant* et les grands régionaux. 1 aff. 150/220. Photos 24/30 .. 815

PARAMOUNT-PICTURES. — Exclusivité Gaumont. — *Le Remplaçant*, comédie interprétée par Fred Stone, 1 aff. 150/220, 8 photos 18/24 .... 1.500

ITALA FILM. — Union Cinématographique Italienne, contrôlée en France par Gaumont : — *Les Bourgeois de Pontarcy*, d'après l'œuvre célèbre de Victorien Sardou, 1 aff. 150/220, 9 photos 18/24 .... 1.55

GAIETY COMEDIES. — Exclusivité Gaumont. — *La Folle Équipée*, comédie comique, 1 aff. 110/150 (passe-partout) 32

SVENSKA FILM. — Exclusivité Gaumont. — *En Suède : La Ville et le Château de Kalmar*, plein air........ 14

Électric-Palace, 5, Boulevard des Italiens.

Etablissements L. Aubert

124, Avenue de la République Tél. Roquette 73-31 et 73 2

Présentation du Mardi 1er Mars à 10 heures du matin.

LIVRABLES LE 8 AVRIL 1921

CENTURY COMEDIES. — *Les Mystères du Ciné*, comédie comique, aff., photos 63

U. C. I. — *Le Capitaine Fracasse*, tragédie héroï-comique tirée du célèbre roman de Th. Gautier, aff., photos..

L. AUBERT. — *Mystéria*, ciné-roman, 5e épisode : *Le Diamant de Boudha*. Aff., photos 51

- Petites - Annonces 1 FRANC la ligne

DEMANDES D'EMPLOIS

RETRAITÉ ville de Paris, actif, demande emploi : nettoyeur, placeur, gardien dans Cinéma ; peu exigeant. — SARZIER, 57, Frg du Temple. (8-9)

ANCIEN DIRECTEUR CINÉMA, marié, 31 ans, très au courant, références 1er ordre, cherche gérance. Sérieux, verserait forte caution. Très pressé. — Ecrire au journal, qui transmettra : C. T. (8-9-10-11)

200 fr. à qui procure emploi à Paris, à opérateur-électricien, très capable, muni bon. référ. — Ecrire : HENRI, 4, Rue des Tournelles, Paris. (9)

DIRECTEUR Jeune, actif (expert-comptable), accepterait direction ou administration Ciné, Music-Hall, Théâtre. Dix ans de métier. Références sérieuses. — G. PAUL, 67, Av. Hôtel-de-Ville, Choisy-le-Roi. (9)

OFFRES D'EMPLOIS

LES Etabl. AUBERT demandent un **Très bon Chef Comptable.** — Inutile se présenter sans qualités profes. de premier ordre. (9)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

A LOUER Bonnes condit., matériel Ciné, Oxygène. Acétylène. — DURIEUX, 35, Rue Desnouettes, Paris (XVe). (9-10)

A VEND. : 1 Poste *absolument neuf* "POWELL", avec moteur entraîneur.

1 Poste PATHÉ ; 1 Poste GAUMONT.

1 Lanterne et Arc, 100 amp.

Plusieurs lanternes, projection fixe.

Maison P. BROCHERIOU. Bureaux : *137, Rue Lafayette, Paris.*

Ateliers et Magasins : 89-91, Avenue Beauséjour, Parc St-Maur. (7 à...)

VOULEZ-VOUS

1° Obtenir le maximum de places dans votre salle par l'avantage d'une nouvelle conception de fauteuils ?

2° Eviter le bruit du siège et le pincement des vêtements ?

3° Acheter à un prix avantageux vos :

Fauteuils, Strapontins, Bancs, Chaises ?

Adressez-vous au constructeur G. SIMON, 5, Avenue du Sergent-Hoff, à Bry-sur-Marne (Seine).

Livraison rapide. Exactitude. Construction irréprochable. (8-9)

GROUPES électrogènes de toutes puissances et tous voltages, 15 à 250 ampères, complets, neufs et d'occasion, livrables immédiatement. — Poste PATHÉ complets, derniers modèles, avec tables en fer et fonte, neufs et d'occasion. — Postes doubles complets à démarrage automatique, sur table de fonte.

M. GLEYZAL, Constructeur, 38, Rue du Château-d'Eau, Paris. Téléph. : Nord 72-95. (8 à...)

A VENDRE : Appareil prise de vues dernier modèle, complet.

Transformateur "Cooper Hewit", donnant 40 ampères, continu, sur 190 volts, alternatif.

Perforeuse précision pour négatifs.

Ecrire : P. ULYSSE, 1, Rue Milton (9e). Téléph. : Trudaine 55-79. (9 à ....)

P. BROCHERIOU

Bureaux : 137, rue Lafayette, PARIS

A l'avantage de rappeler à MM. le *Directeurs* de Salles de Spectacles, qu'il es *l'Agent spécial* et *vendeur* de la Fabricatio de la Maison Ve MARTIN et PEBEYRE Fabricants de

Fauteuils à bascule

et tout agencement pour *Cinémas* et *Théâtres.* — Ancienne Maison de 1er ordre, n fabriquant pas l'article camelote.

Chaises pliantes, bois et fer. Voir échantillons à mes bureaux.

Fournitures irréprochables. (7 à...)

DÉCORS DE THÉATRE

Artistes, Peintres, Décorateurs, attachés à ma Maison.

Plans, maquettes, sur demande.

Décoration nouvelle, merveilleux effets.

S'adresser en toute confiance : P. BROCHERIOU, *137, Rue Lafayette, Paris.* (7 à...)

A VENDRE

App. prise de vues GAUMONT, état neuf matériel complet ; 2 objectifs.

S'adresser : BARBAROUX, 108, Faub. du Temple. (7-8-9-1

NOS FAUTEUILS AUTOMATIQUES EXTRA PLATS

Gagne 10 centimètres sur l'épaisseur, so une travée toutes les 7 travées.

Se ferment sans bruit, plus de vêtements déchirés par le siège ; solidité garantie depuis 18 francs.

Cinématographes BAUDON-St-LO. Téléphone : Archives 49-17. Bureaux, 345, ru St-Martin, Paris. — Salle d'exposition ateliers, 36, rue du Château-d'Eau, Paris. (48 à...)

PETITES ANNONCES

(Suite.)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

CINÉMA-OFFICE
22 & 30, Rue de Trévise, PARIS (9e)
(Fondé en 1905)

Fournitures générales pour Cinémas. — Postes. — Groupes. — Fauteuils. — Neuf et Occasion. — Vente. — Achat. — Echange. — Réparations. — Catalogue gratuit sur demande.

L. LAENNEC. — Tél. Bergère 50-99 (4 à...)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS

N'ACHETEZ PAS avant d'avoir consulté....

FLEURET & LADOUCE
.... à SAINT-DIZIER (Haute-Marne)

Vous trouverez un grand choix de modèles, des prix réduits et une fabrication irréprochable. (47 à)

Occasions ; Un superbe lustre de théâtre, marchant au gaz et à l'électricité, à vendre. Ecrire pour renseignements à M. Noblot, Directeur du Cinéma-Théâtre, Issoudun (Indre). (31 à)

INTER, MATERIEL, CINE — rue de Trévise, Paris (9e). Neuf et occasion : postes complets, groupes électrogènes toutes marques, fauteuils, gros stocks lampes, lentilles, condensateurs, bobines, appareillage électrique. R. Juliat, Tél. Bergère 38-36. (23)

SPÉCIALITÉS Sièges et strapontins à bascule. Tickets de contrôle et cartes de sortie. Charbons spéciaux pour la projection. Poste d'éclairage « Acetylox » remplaçant l'arc électrique,

Toutes fournitures oxygène, acétylène dissous, pastilles, etc.

Un fort lot de bâches et stores toutes dimensions. Toutes fournitures pour le cinéma, nombreuses occasions en postes complets.

DOCKS-ARTISTIQUES. Fournitures Générales pour le spectacle, 69, Faubourg Saint-Martin, Paris-10e.

ACHAT ET VENTE DE FONDS

A SAISIR DE SUITE : Réelle occasion. Cinéma-Bal-Théâtre et Concert, dans riante localité. 400 places ; peut contenir 500. — Installation électrique. Piano. Orchestre. — Jardin d'été avec entrée indépendante pour Ciné ou Concert. Salles de Café et Buvette pour entr'acte.

Vaste établissement unique dans la ville ; sans concurrence. — Prix : 70.000, dont 60 comptant. Immeuble compris, ayant une superficie de 600 mètres. — Affaire exceptionnelle ; se presser. Cède pour cause de grande fatigue.

Conviendrait parfaitement à famille.

Ecrire : T. B., 137. Bureau du journal. (9)

A VENDRE
Ciné-Théâtre 1.300 pl. et Dancing

Voir sur pl. immédiat. — Interméd. s'abstenir.

Alhambra-Cirque, Châlons-s.-Marne

Prix demandé : 75.000 comptant. (9)

CABINET E. PORRET
5, Rue de l'Hospice, 5 — CALAIS

A CÉDER : Plus. Cinés et Cinés-brasseries.

A VENDRE : Lux. Ciné-Théâtre. Seul ville de 5.000 hab. Bén. 70.000 fr. Prix avec immeuble : 280 000 fr. ; 150.000 compt.

A LOUER : Théâtre-Ciné, 1.400 pl. (9-10)

CINÉMAS à louer, à vendre, en province et banlieue — Bénéfices bien justifiés. — S'adresser en confiance et sans hésiter : Agence Générale MODÉI, 36, Rue Montholon. (9-10-11-12-13)

AFF. d'av. exception., cédée prix revient. Installation complét. neuve. Ciné, 550 pl. ; faut. basc. ; scène ; décors ; loges d'artistes ; salle décorée ; cabine compl. ; gr. électr. Grande salle de bal. Cour spacieuse ; nombr. dépendances ; buvette ; bureaux. Disposition permettant transform. immédiate en 1.000 pl. — 18 ans de bail. — Forte banlieue. — 125.000 fr.

PAUL, 110, Rue Denfert, Paris (14e). — Timbre réponse.

Il ne sera répondu qu'à offr. sér. avec références. (7-8)

CINÉMA à vendre, banlieue, 350 pl., au prix du matériel. Bail 10 ans ; cause de départ. — Ecrire : A. P., au *Courrier*. (7-8)

CINÉMA à Nice, 1.000 places, quartier pop., séances t. l. j., matinée et soirée. Beau matériel. Bail, loy., avant., pas morte sais. — Prix 150.000 fr., demi compt. — R. WARSCHAVSKY, 23, Rue Gubernatis, Nice. (Demander notice détaillée). (8-9)

Pour vendre ou pour acheter Cinémas-Music-Halls, etc., Paris-Banlieue et Province. S'adresser au *Moniteur des Cinémas*, 39 bis, rue de Châteaudun, Paris. Téléphone Central 62-82 (37 à..)

DIVERS

AGENT DE LOCATION à Lille (Nord), ayant bureau agencé et clientèle, désire s'adjoindre firme importante. S'en occuperait même exclusivement. Références commerciales et d'honorabilité de tout 1er ordre. Garanties. — Faire offres à M. BRUITTE, 5, Rue de Roubaix, Lille. (8-9)

PLACEMENT d'opérateurs, placement gratuit, charbon pour Cinéma extra-lumineux. — Kinograph, 31, rue St-Antoine, de 2 à 7. (1 à 23)

FILMS EN STOCK Grande variété de films à prix réduit, pour forains. — Cinématographes BAUDON-St-LO, 345, rue Saint-Martin et 36, rue du Château-d'Eau, Paris. (48 à....)

CINEMAS, constructions, transformations à forfait clés en main. Renseign. gratuits, VELLU arch. spécial, 110, bd. Clichy, Paris. (1 à 28)

Le Gérant : Charles LE FRAPER.

IMPRIMERIE DU COURRIER
26, Rue du Delta — Tél. : Nord 28-07

STUDIO à louer dans **PARIS**
... ... CONDITIONS INTÉRESSANTES ... ...
S'adresser aux Films "LUCIFER"
... ... 5, Boulevard des Italiens, 5 ... ...
(8-9-10)

"AGFA"

NÉGATIVE

POSITIVE

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

